TUMBA EL BLOQUEO

RAPPORT DE CUBA

Mars 2023 - février 2024



RAPPORT DE CUBA

À propos de la résolution 78/7
de l'Assemblée générale des
Nations Unies intitulée :
« Nécessité de lever le blocus
économique, commercial et
financier imposé à Cuba par les
États-Unis d'Amérique ».

Juillet 2024

TABLE DES MATIÈRES

LE BLOCUS DES ÉTATS-UNIS

25 JOURS DE BLOCUS

Équivalent au financement requis pour couvrir les besoins de la pharmacopée cubaine pendant une année (environ 339 millions de dollars).

4 MOIS DE BLOCUS

Équivalent au financement requis pour garantir la livraison des produits du panier de la ménagère à la population pendant une année (environ 1,6 milliard de dollars).

9 JOURS DE BLOCUS

Équivalent au financement requis pour importer le matériel médical jetable (coton, gaze, seringues, aiguilles, sutures, cathéters, équipements pour sérums, entre autres intrants) et les réactifs dont a besoin le système de santé national pendant une année (environ 129 millions de dollars).

38 HEURES DE BLOCUS

Équivalent au coût de production et d'achat du matériel nécessaire au Système d'éducation national pendant une année (environ 21 789 000 dollars).

21 HEURES DE BLOCUS

Équivalent au coût de l'insuline nécessaire pour couvrir la demande du pays pendant une année (environ 12 millions de dollars).

8 HEURES DE BLOCUS

Équivalent au coût d'achat des jouets et moyens didactiques nécessaires aux garderies de tout le pays (environ 4,5 millions de dollars).

18 JOURS DE BLOCUS

Équivalent au coût de la maintenance (non compris le combustible et les investissements) du Système électrique national pendant une année (environ 250 millions de dollars).

UNE DEMI-HEURE DE BLOCUS

Équivaut au coût d'achat des chaises roulantes électriques et classiques nécessaires au système d'éducation spéciale du pays (environ 256 363 dollars).

À CUBA EN CHIFFRES

44 HEURES DE BLOCUS

Équivalent au financement nécessaire pour garantir les ordinateurs dans les établissements d'enseignement du pays (environ 25 200 000 dollars).

3 JOURS DE BLOCUS

Équivalent au coût de la maintenance des transports en commun du pays pendant une année (environ 40 millions de dollars).

UN QUART D'HEURE DE BLOCUS

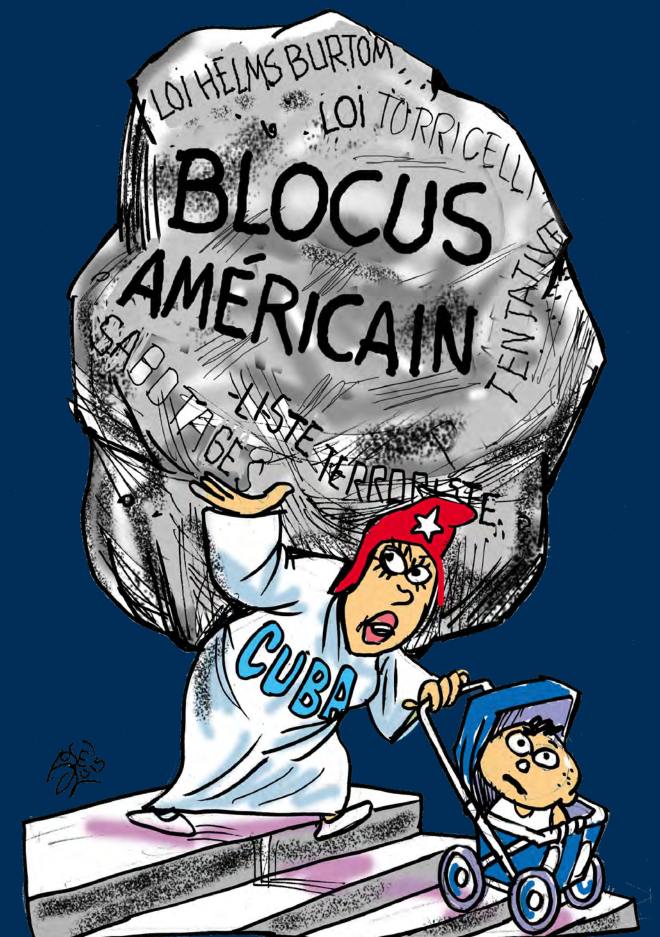
Équivaut au financement requis pour couvrir la demande de prothèse auditive pour les enfants et adolescents de l'éducation spéciale (environ 144 000 dollars).

9 MOIS DE BLOCUS

Équivalent au financement nécessaire à la construction de nouveaux logements dans le pays (3 893 000 000 de dollars).

7 MOIS DE BLOCUS

Équivalent au financement requis pour acheter les bus des transports en commun du pays (environ 2 850 000 000 de dollars).



INTRODUCTION

De mars 2023 à février 2024, l'administration étasunienne a maintenu sa politique de pression maximale contre Cuba, dont l'axe essentiel est l'application rigoureuse de son blocus économique, commercial et financier, laissant telles quelles les mesures unilatérales les plus préjudiciables à la population et à l'économie cubaines, reproduisant et aggravant par conséquent les effets dévastateurs du système de coercition unilatéral le plus prolongé et le plus étendu de l'histoire.

Les mesures les plus sévères restent les suivantes : inscription de Cuba sur la liste unilatérale du département d'État des États-Unis des pays censément commanditaires du terrorisme international ; possibilité de présenter des demandes devant les tribunaux étasuniens en vertu du Titre III de la Cuban Liberty and Democratic Solidarity (Libertad) Act of 1996 ou Loi Helms-Burton ; sanctions ou menaces de sanctions contre les compagnies maritimes, de transport, d'assurances ou de réassurances ayant à voir avec les livraisons de carburant à Cuba ; traque intense et minutieuse des transactions financières de Cuba, ce qui entrave les livraisons de première nécessité dont elle a besoin ; maintien de Cuba sur d'autres listes tout aussi unilatérales.

En mai dernier, l'administration étasunienne a radié Cuba de sa liste unilatérale, arbitraire, injustifiée et calomnieuse des États qui ne coopèrent pas pleinement avec les États-Unis aux efforts antiterroristes (List of countries not fully cooperating with US on counterterrorism efforts), ce qui n'a toutefois aucun effet pratique puisqu'elle n'implique pas de mesures coercitives unilatérales et donc aucun allègement ni annulation des actions associées à l'autre liste, celle des États commanditaires de terrorisme (List of State Sponsors of terrorism), sur laquelle l'administration étasunienne continue d'inscrire Cuba et qui entraîne des mesures additionnelles. La récente décision de l'administration étasunienne rend encore plus confus, contradictoire et injustifiable le maintien de Cuba sur cette liste.

L'administration étasunienne a, le 28 mai dernier, annoncé différents changements dans les normes du blocus concernant le secteur privé, sans qu'ils en modifient pour autant, en quoi que ce soit, le fond même de sa politique. Ces modifications visent avant tout, sans éliminer ni modifier les mesures coercitives qui nuisent le plus à l'économie cubaine et aux services publics, et au bien-être de la population, à fragmenter la société cubaine, à utiliser le secteur privé à des fins politiques contre la Révolution cubaine, frapper le secteur public, et ce pour atteindre l'objectif final fondamental : « changer le régime ». D'ailleurs, la structure même du blocus et ses retombées dissuasives permettent de prédire que l'administration étasunienne aura bien du mal à concrétiser les mesures qu'elle a annoncées, à plus forte raison si elle maintient Cuba sur la liste des États commanditaires de terrorisme.

L'administration étasunienne a maintenu, durant cette dernière période, les lois et les dispositions du blocus et ses pratiques de mise en œuvre traditionnelles, parce que son objectif historique reste le même : déprimer l'économie et les salaires, engendre des carences matérielles et porter préjudice aux services publics, provoquer l'insatisfaction et le désespoir de la population, saboter l'ordre constitutionnel légitimement établi, comme le prouvent des documents officiels déclassifiés du gouvernement étasunien, entre autres le mémorandum interne du sous-secrétaire d'État adjoint aux affaires interaméricaines, Lester Mallory, daté du 6 avril 1960, où l'on peut lire ce qui suit :

« … il faut mettre en œuvre au plus vite tous les moyens possibles pour miner la vie économique de Cuba… un plan d'action qui, d'une manière aussi adroite et discrète que possible, ferait les plus grandes percées en refusant à Cuba argent et approvisionnements afin de réduire les salaires nominaux et réels, de provoquer de la faim, du désespoir et le renversement du gouvernement. »

Durant la période analysée, l'administration étasunienne a cherché à identifier et à traquer d'une manière chirurgicale les principales sources de revenus de l'économie cubaine, appliquant rigoureusement les dispositions de la Loi Helms-Burton, dont celles à portée extraterritoriale.

L'offensive contre le tourisme, les prétendues attaques sonores contre des diplomates étasuniennes, inventées de toutes pièces pour taxer Cuba de pays dangereux, les actions contre les accords de coopération médicale internationale de notre pays, entre autres, répondent à une conception coercitive perfectionnée qui vise à interdire l'entrée des revenus dont le pays a besoin pour répondre aux besoins croissants de la population.

L'administration étasunienne et les politiciens anticubains aux États-Unis s'entêtent à faire accroire que le blocus ne constitue pas une entrave réelle au fonctionnement de l'économie cubaine. Ils ne cessent d'affirmer que les difficultés auxquelles se heurte celle-ci découlent des déformations qu'implique le système socialiste à Cuba et des erreurs commises par le gouvernement.

Menant des campagnes de désinformation systématiques, l'administration étasunienne prétend faire retomber sur le gouvernement cubain les conséquences et les préjudices que cause le blocus, ce qui est d'autant plus malhonnête et cynique de la part du pays qui suit cette politique préméditée d'asphyxie de l'économie cubaine.

Certes, toutes les difficultés de la société cubaine ne découlent pas uniquement du blocus, mais ce serait pécher contre la vérité que de ne pas le reconnaître comme le principal obstacle à notre développement. Aucun pays, même à économie bien plus prospère et robuste que l'économie cubaine, ne pourrait faire face à une agression si impitoyable, si asymétrique et

si prolongée sans avoir à payer un coût considérable en matière de niveau de vie de la population, de stabilité et de justice sociale.

Ce coût saute aux yeux quand on voit les carences de toute sorte dont souffrent les Cubains, en aliments, médicaments, carburants, moyens de transport, en détérioration d'autres services essentiels.

L'administration étasunienne a étalé au grand jour la cruauté et la nature génocidaire du blocus quand, au pire moment de la pandémie du Covid-19, elle a imposé de nouvelles mesures coercitives aux Cubains, aggravant la prohibition qui frappe l'importation par Cuba de différents produits, dont des ventilateurs pulmonaires, appliquant des mesures qui ont retardé la production à échelle industrielle des vaccins cubains contre le virus et allant jusqu'à interdire l'importation d'oxygène médicinal à partir de pays tiers. Bref, contrairement à ce qu'elle a fait vis-à-vis d'autres groupes de pays pour qu'ils puissent combattre la pandémie, elle a refusé de lever la moindre mesure contre Cuba, même à titre temporaire.

Du 1er mars 2023 au 29 février 2024, le blocus a causé à Cuba des dommages et des préjudices matériels estimés à **5 056 800 000 dollars,** soit une augmentation de 189 800 000 dollars par rapport au chiffre précédent.

Ces préjudices découlent du durcissement du blocus sur les exportations cubaines, notamment dans le secteur touristique, de la traque impitoyable des opérations financières et bancaires de notre pays, des préjudices intégraux causés au système entrepreneurial cubain, ainsi qu'à la production et aux services.

Le chiffre antérieur représente plus de **421 millions de dollars par mois,** plus de **13,8 millions par jour,** plus de **575 683 par heure.**

À prix courant, les préjudices accumulés en plus de soixante ans de blocus se montent à **164 141 100 000 dollars** ; si l'on tient compte de la fluctuation du dollar face à l'or sur le marché international, ces préjudices se chiffrent à **1 499 710 000 000 de dollars.**

Sans le blocus, le PIB de Cuba aurait enregistré en 2023 une croissance, à prix courant, d'environ **8 p. 100.**

Il est évident que Cuba pourrait solutionner mieux et plus facilement ses problèmes si elle disposait des importantes ressources dont la prive le blocus.

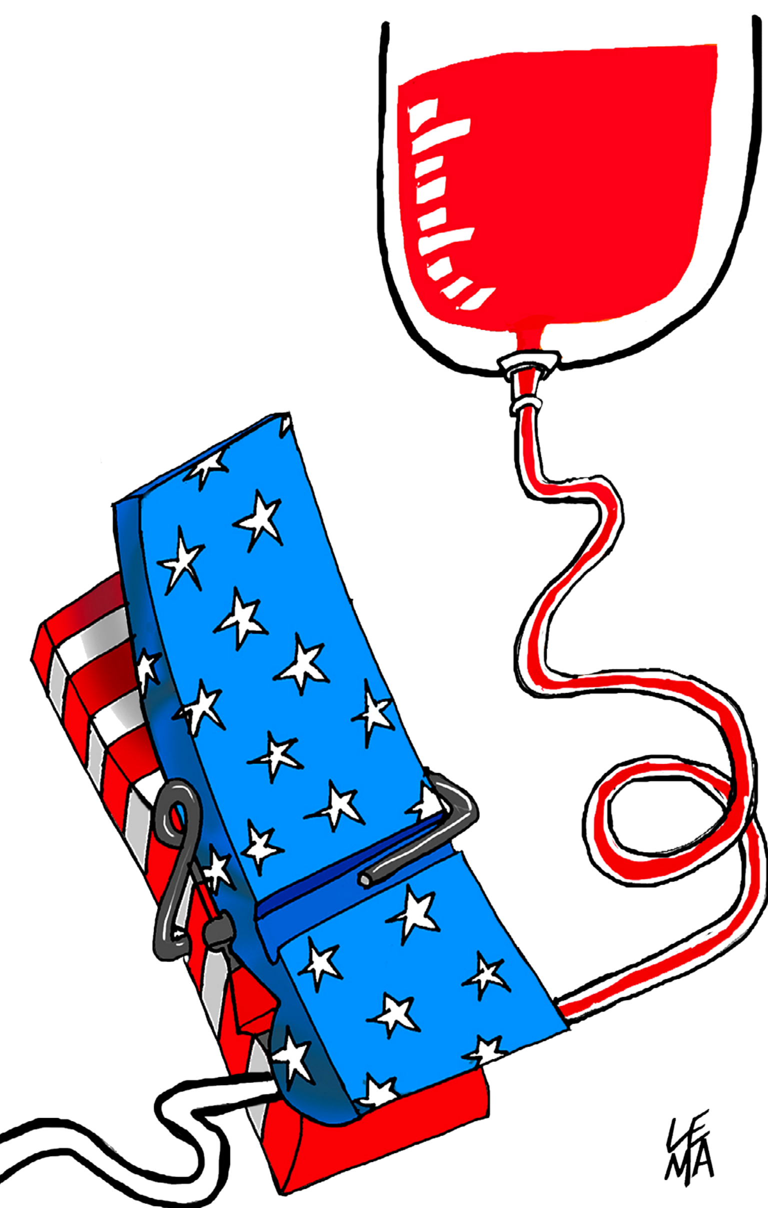
Ces dernières années, et surtout ces derniers mois, Cuba souffre plus que jamais des effets du vieillissement de la population et de la forte émigration qui touche les segments les plus jeunes de la société cubaine.

La situation serait très différente si l'administration Trump n'avait pas durci le blocus à un niveau sans précédent et si l'administration Biden n'avait pas poursuivi cette politique de pression maximale. La partie étasunienne ne saurait le nier.

Le blocus est un crime contre l'humanité, un acte génocidaire, une violation flagrante, massive et systématique des droits humains de plus de onze millions de Cubaines et Cubains. C'est une politique punitive cruelle.

Le présent Rapport apporte des informations factuelles et des données utiles pour dénoncer toujours plus cette grave injustice.

01 POURSUITE ET RECRUDESCENCE de la politique de blocus



Actualité des lois du blocus

Faisant fi de la position sans ambages de la communauté internationale et des dispositions des résolutions que vote chaque année l'Assemblée générale des Nations Unies, l'administration étasunienne et ses agences appliquent rigoureusement les législations qui forment le complexe entrelacs du blocus économique, commercial et financier dont souffre Cuba et qui apparaissent à *l'Annexe 1* du présent Rapport.

L'Annexe 2 détaille les principales actions de blocus que l'administration étasunienne a engagées des points de vue législatif et régulateur de mars 2023 à février 2024.

La Cuban Liberty and Democratic Solidarity (Libertad) Act of 1996 ou Loi Helms-Burton se distingue dans l'entrelacs juridique et législative sur lequel repose le blocus, dont toutes les dispositions y sont codées. Or, cette loi, qui a retiré au président la faculté de lever le blocus et octroyé cette prérogative au Congrès, est contraire à la Constitution des États-Unis, ainsi qu'aux normes et principes du droit international.

Aucune autre nation au monde n'est en butte à un maillage de cette nature qui, entre autres dispositions, exige que le gouvernement étasunien

fasse pression sur des pays tiers pour empêcher leurs relations avec Cuba ; qui dispose d'un système de représailles politiques et juridiques contre des compagnies qui nouent des liens avec notre pays ; qui oblige le président à faire rapport tous les ans au Congrès sur les activités commerciales que réalise Cuba avec d'autres nations ; qui souligne sans pudeur que, même une fois la Révolution liquidée et Cuba dirigée par un gouvernement fantoche des États-Unis, le blocus sera maintenu tant que les biens nationalisés par la Révolution après 1959 ne seront pas rendus à leurs anciens propriétaires « lésés ».

Le Titre III de cette loi permet aux anciens possesseurs étasuniens de biens que la Révolution a nationalisés en parfait accord avec le droit international, y compris aux Cubains qui seraient devenus étasuniens depuis, d'engager des procès devant des cours étasuniennes contre les personnes naturelles ou juridiques qui auraient, d'une manière ou d'une autre, eu des contacts ou des relations avec ces biens, ce que cette loi qualifie de traffic (commerce ou trafic)

Alors que les différentes administrations avaient, l'une après l'autre, suspendu l'application de ce Titre III, l'administration Trump l'a autorisée en mai 2019 afin de renforcer l'extraterritorialité de la Loi Helms-Burton.

Ainsi, au 31 mai 2024, un total de 44 demandes judiciaires a été présenté en vertu de ce titre, dont 2 ont été retirées, 2 fusionnées, 5 écartées, 1 réglée par accord entre les parties, tandis que 34 poursuivent leurs cours.

Bien que la Loi Helms-Burton ait transféré au Congrès étasunien la prérogative d'annuler les dispositions formant le blocus contre Cuba et de le lever, elle concède au président de vastes facultés pour modifier substantiellement l'application de cette politique, notamment en promulguant des décrets exécutifs qui autorisent différentes transactions. L'Annexe 3 détaille ces prérogatives exécutives.

Si l'administration étasunienne voulait vraiment mener une politique favorable à l'ensemble du peuple cubain et alléger la pression indiscutable qui pèse sur l'économie et sur d'autres secteurs vitaux de la société, le président pourrait, tout simplement en recourant à ses facultés exécutives, engager des actions concrètes et immédiatement applicables pour modifier le blocus. Ce serait là un pas important pour lever le plus gros obstacle aux relations économiques, commerciales et financières de Cuba avec les États-Unis et le reste du monde et au bien-être du peuple cubain.

EFFETS DE L'INSCRIPTION DE CUBA SUR LA LISTE DES ÉTATS COMMANDITAIRES DE TERRORISME, ÉLABORÉE UNILATÉRALEMENT PAR LE DÉPARTEMENT D'ÉTAT DES ÉTATS-UNIS

Le président Donald Trump a, le 11 janvier 2021, neuf jours avant d'abandonner la Maison-Blanche, inscrit Cuba sur la liste unilatérale des États commanditaires de terrorisme, ce qui était là un cadeau à l'extrême droite d'origine cubain installée dans le sud de la Floride et une manière d'entraver toute amélioration postérieure des relations entre les deux pays : il s'agissait là d'une mesure foncièrement politique, sans la moindre preuve qui puisse la justifier.

L'administration Biden la maintient, tout en sachant pertinemment que les prétextes utilisés pour cette qualification arbitraire étaient malhonnêtes, à plus forte raison quand on sait que Cuba a été victime elle-même, des années durant, du terrorisme organisé et financé depuis les États-Unis, que son gouvernement a constamment condamné ce fléau et qu'il a coopéré concrètement avec les autorités étasuniennes dans la lutte contre le terrorisme en vertu des instruments existant entre les deux pays et du droit international.

L'inscription arbitraire sur cette liste n'est en rien symbolique : elle a au contraire des graves implications économiques dans la mesure où elle aggrave les limitations et les interdictions qui émanent déjà du blocus. Elle a causé de sérieuses difficultés à nos opérations financières et bancaires, à notre commerce international, à nos achats de sources de revenus et d'énergie, à notre accès à des crédits, et à des fournisseurs de biens et d'intrants essentiels à notre développement économique.

Deux mois à peine à compter de son application, plus de quarante-cinq banques de différents pays ont coupé leurs opérations avec Cuba, laquelle a perdu des fournisseurs traditionnels principalement en Europe et en Amérique latine. Notre capacité d'achat d'intrants nécessaire à la fabrication de médicaments a chuté de moitié, alors que nous étions au moment le plus difficile de notre combat contre le Covid-19.

De janvier 2021 à février 2024, nous avons relevé un total de 1 064 refus de prestation de service de la part de banques étrangères, dont des transferts concernant des achats d'aliments, de médicaments, de carburant, de pièces détachées pour le système énergétique national et de biens de consommation essentiels pour la population.

Parce qu'inscrite sur la Liste des États commanditaires de terrorisme, Cuba a fait récemment l'objet d'une autre mesure punitive de la part de l'administration : quiconque se rend dans l'île ne peut plus bénéficier ensuite de l'exemption de visas d'entrée aux États-Unis au titre du système ESTA[1] (Loi de 2015 portant amélioration du programme d'exemption de visa et de prévention des voyages terroristes), alors que le secteur des voyages et du tourisme constitue l'une des sources de revenus fondamentales de l'économie cubaine.

L'inscription sur la Liste élève aussi le Risque-pays qui situe Cuba dans une position extrêmement désavantageuse sur le marché international, et décourage les éventuels investisseurs de participer à l'économie cubaine. Un simple exemple : en 2015, dans un contexte de normalisation des relations entre Cuba et les États-Unis, l'indicateur Moody's Investors Service avait fait passer la qualification du pays de « stable » à « positive », l'un des motifs en ayant été le rapprochement bilatéral et la radiation de la Liste.

Début 2024, cinq rapporteurs spéciaux du Conseil des droits de l'homme de l'ONU[2] ont exhorté les États-Unis à réviser leurs sanctions visant des pays qualifiés de commanditaires de terrorisme, dont Cuba, dans la mesure où cette liste unilatérale sape les droits de l'homme et est contraire au droit international.

Selon eux, les droits humains fondamentaux, dont le droit à l'alimentation, le droit à la santé, le droit à l'éducation, les droits économiques et sociaux, le droit à la vie et le droit au développement, sont frappés par les restrictions et les prohibitions qu'entraîne cette désignation[3], d'autant que ses motifs ne sont ni clairs ni transparents[4].

En mai 2024, le secrétaire d'État en personne, Antony Blinken, a reconnu devant le Congrès que Cuba ne protégeait pas de terroristes, ce qui ôte toute validité à son inscription comme État commanditaire de terrorisme. L'administration reconnaissait ainsi que le maintien de Cuba sur cette liste était bel et bien un prétexte et une excuse pour durcir les mesures extrêmes d'encerclement économique, commercial et financier du peuple cubain.

On trouvera des exemples concrets des effets de cette mesure unilatérale sur Cuba et sur des citoyens de pays tiers dans les têtes de chapitre de ce Rapport consacrées à des préjudices sectoriels.

[1] *Electronic System for Travel Authorization. Il fait partie du Visa Waiver Program (VWP) qui permet aux ressortissants des pays en bénéficiant d'entrer aux États-Unis à titre de touriste, d'affaires ou de transit et d'y rester pour 90 jours maximum.*

[2] *Alena Douhan, Rapporteuse spéciale sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme ; Michael Fakhri, Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation ; Attiya Waris, Experte indépendante chargée d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur les droits de l'homme ; Cecilia M. Bailliet, Experte indépendante sur les droits de l'homme et la solidarité internationale ; et Livingstone Sewanyana, Expert indépendant sur la promotion d'un ordre international démocratique et équitable.*

[3] *Cf. https://www.ohchr.org/en/press-releases/2024/02/united-states-unilateral-designation-states-sponsors-terrorism-negatively*

[4] *Cf. JAL USA 31/2023 en https://spcommreports.ohchr.org/TmSearch/Mandates?m=22*

Portée de la radiation de Cuba de la Liste unilatérale des États qui ne coopèrent pas pleinement avec les efforts antiterroristes des États-Unis

Le secrétaire d'État a, le 15 mai 2024, décidé de ne plus considérer Cuba comme un État qui ne coopère pas pleinement avec les efforts antiterroristes des États-Unis, comme le faisait son département depuis des années aux termes de la section 40A de la loi sur le contrôle des exportations d'armes.

Mais cette décision n'a pas entraîné la radiation de notre pays de la Liste unilatérale des États commanditaires de terrorisme ni aucune modification dans la structure des mesures coercitives qui en découle, de sorte que cette désignation calomnieuse continuera de causer de gros préjudices à l'économie cubaine et d'exercer ses effets intimidateurs qui constituent des obstacles sensibles au développement du pays et au bien-être de tous les Cubains.

Il ne suffit pas de reconnaître que Cuba participe pleinement à la lutte contre le terrorisme, parce que le monde entier le sait depuis longtemps, même si les États-Unis ont tardé à l'admettre. Cette décision n'entraîne absolument aucune modification pratique des mesures du blocus, mais rend encore plus incongru, confus et injustifiable le maintien de Cuba sur l'autre liste.

De nombreux gouvernements, en particulier d'Amérique latine et des Caraïbes, des personnalités et des organisations politiques, sociales et religieuses aux États-Unis même demandent à la Maison-Blanche de radier Cuba sans retard de cette liste. Le président étasunien, en vertu de ses prérogatives, peut agir honnêtement et accepter cette réclamation.

Annonces du 28 mai 2024 concernant les régulations du blocus

L'Office for Foreign Assets Control (OFAC, Office de contrôle des avoirs étrangers), rattaché au département étasunien du Trésor, a, le 28 mai dernier, actualisé le cadre de réglementation du blocus afin de mettre en vigueur les annonces faites par le département d'État, le 16 mai 2022, au sujet des permis de services basés sur l'Internet et de transactions financières pour le secteur privé cubain.

Ces mesures se sont avérées très limitées, puisqu'elles ne modifient en rien l'engrenage essentiel du blocus ni les dispositions supplémentaires mises en œuvre depuis 2019 dans le cadre de la politique de pression maximale. Une fois de plus, l'administration étasunienne prend des décisions à partir de sa vision erronée de la réalité cubaine et prétend séparer artificiellement secteur privé et secteur public, alors que tous deux font partie du même système entrepreneurial cubain et de la société.

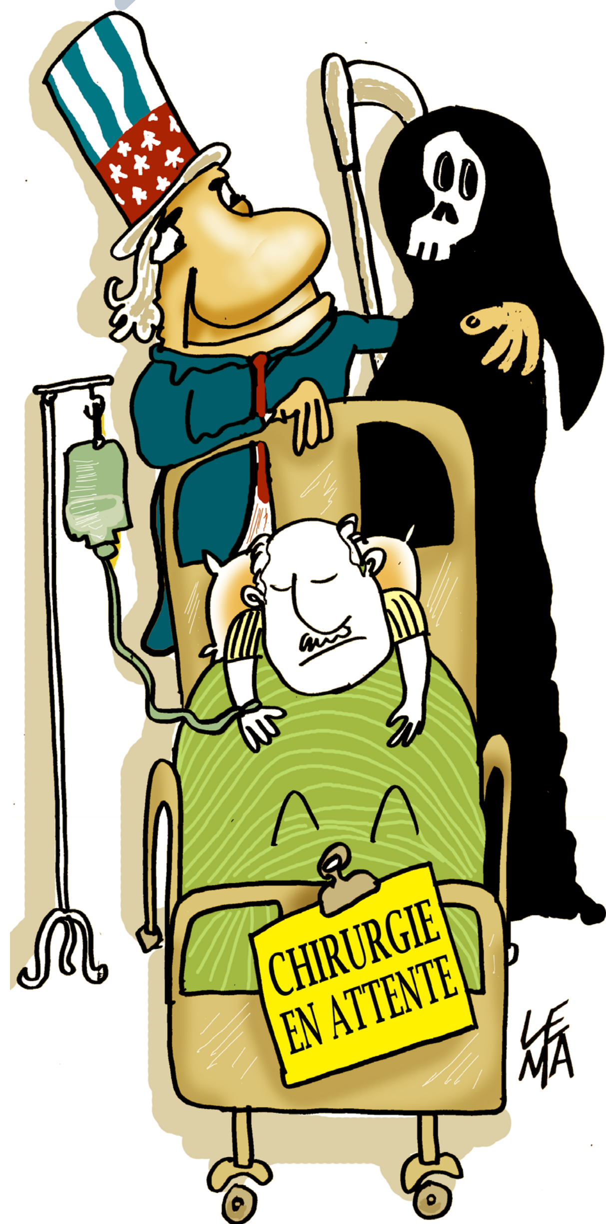
Ces nouvelles mesures visent pour l'essentiel à autoriser les réexportations depuis les États-Unis vers des pays tiers de logiciels et d'applications pour mobiles d'origine cubaine ; à étendre les services de formation, d'installation, de réparation et de substitution d'articles de télécommunications ; à permettre au secteur privé cubain d'ouvrir des comptes dans le système bancaire étasunien ; et à permettre des transactions U-turn à origine et destination hors des États-Unis.

La politique de l'administration étasunienne consiste à octroyer des avantages au secteur privé cubain tout en frappant le secteur public, parce qu'elle sait que ce dernier prête des services essentiels à tous les Cubains et qu'il est le garant de la justice sociale et de l'équité entre les citoyens. Cette politique s'inscrit aussi dans la conception de « changement de régime » par fragmentation de la société et encouragement à une opposition politique en fonction des intérêts hégémoniques étasuniens.

Des experts en thèmes financiers et cubains prévoient que ces dispositions auront du mal à se concrétiser dans la pratique, compte tenu des craintes et de la dissuasion que provoque le blocus et du fait que Cuba est inscrite sur la liste des États commanditaires de terrorisme, des facteurs qui portent préjudice aussi bien au secteur public qu'au secteur privé, et à l'ensemble de la société cubaine.

Les préjudices causés aux secteurs émergents de l'économie cubaine sont abordés dans la section suivante du Rapport.

02 LE BLOCUS VIOLE LES DROITS du peuple cubain



Préjudices causés aux secteurs à plus forte incidence sociale

L'effet du blocus sur le secteur de la **santé** est réel, significatif et sensible, dans la mesure où il frappe directement l'un des piliers que la Révolution cubaine s'est proposée de garantir d'entrée : des soins médicaux gratuits et de qualité pour tous les citoyens.

L'annulation de contrats, le refus de compagnies maritimes de transporter des chargements à Cuba, l'impossibilité d'utiliser des technologies contenant plus de 10 p. 100 de composants étasuniens et la hausse des coûts de commercialisation ont eu des retombées négatives sur l'achat d'entrants qui permettent de maintenir le système de santé. Par ailleurs, l'attaque délibérée contre les sources de revenus de l'économie cubaine a empêché notre pays de disposer des fonds nécessaires pour acheter sur d'autres marchés.

Les difficultés croissantes que connaît ce secteur ne font pas que nuire aux soins essentiels ; elles engendrent des tensions chez le personnel de santé, dans les institutions médicales et dans les familles et les patients concernés, touchant des services qui ont toujours été au cœur de la vocation humaniste de la Révolution cubaine mais que celle-ci ne peut plus offrir à la hauteur des besoins compte tenu des circonstances actuelles.

Le docteur Jorge Juan Marinello, président de la Société cubaine d'oncologie, de radiothérapie et de médecine nucléaire, a connu ce sentiment dans son travail quotidien :

> ***Le blocus a engendré une situation économique tendue qui touche la disponibilité et le maintien du réseau de radiothérapie de tout le pays, d'où des traitements hors du temps optimal.***

Les préjudices en matière de chirurgie et de stocks de cytostatiques sont aussi sévères. Compte tenu de la pénurie de moyens de diagnostic et de traitement, les patients et leurs proches doivent très souvent se déplacer entre différentes institutions médicales selon la disponibilité de ressources. Or, il s'agit bien souvent de traitements qui marquent la différence entre la vie et la mort. Comme nous sommes des médecins qui sont en même temps des parents et des grands-parents, cette situation nous touche de très peu, nous bouleverse.

Marilín Peña Pérez, éducatrice populaire et sociologue au Centre Mémorial Martin Luther King, est atteinte de myopie sévère depuis l'âge de huit ans. Ces trente dernières années, elle a été opérée à maintes reprises. Sa cornée s'est aplanie, elle n'est plus concave, de sorte qu'elle requiert les traitements les plus de pointe avec des équipements spéciaux auxquels notre pays ne peut accéder à cause de leur teneur élevée en composants étasuniens qui interdit de nous les vendre. Marilín doit donc porter des lunettes à verres très épais qu'il est difficile de tailler dans le pays. Tant d'opérations lui ont causé un glaucome qui l'oblige à recourir à trois médicaments en gouttes pour réguler sa pression oculaire. Or, ces médicaments ont manqué ces dernières années, parce qu'il nous est impossible de les acheter directement aux États-Unis et que les effets du blocus sur notre capacité d'achat nous interdisent de nous pourvoir bien plus cher sur des marchés lointains.

On trouvera ci-dessous son témoignage :

> ***Avant 2019, je pouvais acheter régulièrement ces médicaments dans la pharmacie de mon quartier et j'étais rassurée de savoir que je pouvais suivre mon traitement tous les mois. Aujourd'hui, ce n'est plus pareil : je dois faire des tas de démarches, y compris à l'étranger, pour trouver des médicaments similaires qui changent tout le temps.***

Ceci a des effets sur ma qualité de vie, et sur mes possibilités réelles de conserver ma pression oculaire à un niveau qui me permette de ne pas dériver rapidement vers la cécité. Garantir un flacon de réserve pour pouvoir en disposer que le précédent se termine est devenue une préoccupation, une obsession quotidienne pour ma famille et moi-même.

Durant la période que couvre le présent Rapport, Mme Alena Douhan, Rapporteuse spéciale du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme, a reconnu les retombées nocives de ces mesures sur le droit de Cuba à la santé, dont la santé mentale[5], et signalé en particulier les conditions spéciales dans lesquelles notre pays a dû faire face au Covid-19.

L'extrême cruauté et brutalité du blocus a éclaté au plein jour quand, alors que notre pays se trouvait au pic de cas de Covid-19, notre principale usine d'oxygène médicinal a souffert une avarie. Deux compagnies étasuniennes étaient prêtes à nous en fournir, mais l'administration, non contente d'exiger d'elles qu'elles se dotent auparavant d'un permis spécifique, a fait manœuvrer ses agences pour interdire à des compagnies de deux pays latino-américains de nous vendre l'oxygène dont nous avions besoin.

On trouvera ci-dessous quelques exemples de préjudices causés par le blocus au secteur de la santé durant la période analysée :

- Un fabricant européen, dont l'entreprise a été achetée par la multinationale étasunienne Trane Technologies, a annulé un contrat de vente de quatre machines de refroidissement destinées à l'entreprise cubaine Laboratorios AICA et d'une cinquième destinée à l'Unité entrepreneuriale de base (UEB) Novatec, rattachée à l'entreprise Laboratorios MedSol, sans lesquelles il est impossible de fabriquer des médicaments parce qu'elles garantissent le climat optimal dans les usines de production.
- Il a été impossible d'acheter les gazomètres de l'entreprise Radiometer (soins de patients graves et cas de chirurgie cardiaque) parce que celle-ci fait partie de la firme Danaher, dont le siège est aux États-Unis.
- La société étasunienne Datex-Ohmeda ne peut vendre ses dispositifs permettant d'apporter aux patients l'oxyde nitrique, un gaz dilatateur utilisé dans le traitement postopératoire (cardiovasculaire, néonatologie et transplantation pulmonaire).
- La société étasunienne Beckman Coulter ne peut vendre à Cuba ses réactifs nécessaires à nos laboratoires d'immunologie et au diagnostic d'immunodéficiences.
- La société étasunienne Intuitive Surgical a refusé de nous vendre son robot chirurgical Da Vinci Xi Surgical System Model IS4000, privant ainsi les patients cubains des possibilités qu'offre la chirurgie robotique la plus sûre, la plus précise et la moins invasive.
- Pour pouvoir exporter des médicaments à Cuba, la législation étasunienne impose aux compagnies des démarches extrêmement complexes et prolongées, assorties d'innombrables obstacles bureaucratiques, si bien que, dans la pratique, les laboratoires pharmaceutiques étasuniens refusent de vendre à Cuba, d'autant que les effets dissuasifs du blocus découragent tout lien dans ce secteur.

Les graves limitations découlant du blocus ont nui considérablement aux services prêtés à la population cubaine et aux soins médicaux spécialisés, d'où la situation décrite ci-dessous :

- La pharmacopée cubaine compte 651 médicaments, dont 51 p. 100 manquent aujourd'hui. Le protocole national est organisé afin de garantir un stock de médicaments de 120 jours permettant de couvrir la demande nationale, mais, durant la période analysée, ce délai n'est plus que de 30 jours.
- La pénurie de médicaments disponibles dans le système national de santé a conduit à une hausse du marché informel, où, compte tenu des prix élevés, ils ne sont pas accessibles à la majorité de la population.
- Ces quatre dernières années, l'activité chirurgicale a considérablement décliné dans le pays. Même si le niveau de soins s'est récupéré en 2022 et 2023, la quantité d'opérations chirurgicales n'a atteint que 65 p. 100 de celle des années précédentes où elle se situait à un million d'interventions. Ce qui a entraîné une demande de services accumulée, avec, fin février 2024, une liste d'attente se montant à 86 141 patients, dont plus de 9 000 concernent l'âge pédiatrique, d'où l'angoisse dans les familles et la pression sur le secteur de la santé.
- Faute de pouvoir accéder, à cause du blocus et des restrictions financières qu'il engendre, à des médicaments oncologiques de première ligne, y compris pédiatriques, comme la lomustine dans le traitement des tumeurs du système nerveux central, il faut recourir à des solutions de rechange.
- La liste d'attente des patients prévus pour des opérations ophtalmologiques, en majorité pour la cataracte, se monte à 44 408, ce qui a de graves conséquences sur leur qualité de vie.
- En chirurgie générale, urologique et orthopédique, la liste d'attente est de 5 000 patients, ce qui a entraîné une dégradation des indicateurs en qualité des soins, dont la quantité de fractures de la hanche qu'il est possible d'opérer dans les vingt-quatre heures et les chirurgies mini-invasives.
- En néonatologie et soins du nouveau-né, on compte plus de 20 équipements médicaux frappés d'obsolescence technologique, dont des couveuses, des berceaux thermiques et des ventilateurs pour nouveau-nés. Bien que le gouvernement cubain accorde la plus grande priorité à ce secteur, ses limitations financières dues

[5] *Cf. document A/HRC/54/23 (version préliminaire non éditée).*

aux effets multidimensionnels du blocus l'empêchent d'accéder aux technologies les plus de pointe.

- En chirurgie cardiovasculaire, plus de 200 patients n'ont pas pu être opérés durant la période analysée à cause de la pénurie de matériel jetable, d'oxygénateurs, de drains de différents types, de clips mammaires pour revascularisation myocardique et d'autres médicaments et articles essentiels comme les cathéters, les diurétiques, les anticoagulants et les hypotenseurs.
- Le pays souffre de pénuries de contraceptifs, de condoms et de médicaments pour femmes enceintes, notamment multivitaminés, d'acide folique, ainsi que d'intrants médicaux de diagnostic, de tests de grossesse et des tests d'infections par transmission sexuelle.

Dans un autre domaine, l'administration étasunienne a entrepris de traquer tenacement notre coopération médicale internationale, recourant au mensonge malintentionné selon lequel Cuba se livrerait par là à la traite des êtres humains, et s'efforce, en discréditant cette noble mission, de nous empêcher de toucher des revenus légitimes quand cette coopération se fait selon la modalité d' « aide technique compensée », dans le cadre de mécanismes avalisés par l'Organisation des Nations Unies.

Le 24 juin dernier, le secrétaire d'État Antony Blinken a présenté le Rapport de son département d'État sur la traite des êtres humains, dans lequel Cuba apparaît, pour la sixième année consécutive, au Niveau 3, autrement dit parmi les pays qui « ne respectent pas complètement les normes minimales et ne font pas des efforts significatifs pour réduire la traite des êtres humains », donnant en particulier comme exemples, dans le cadre d'une stratégie d'intimidation, les cas des pays avec lesquels Cuba maintient des accords de coopération médicale.

De mars 2023 à février 2024, les pressions sur les banques et les pays où se déroule cette coopération médicale sont devenues de plus en plus évidentes, au point que certains ont interrompu les virements de fonds à Cuba. Ainsi, suite à la traque et à l'intimidation qu'entraîne le blocus étasunien, un pays a annulé les accords de coopération médicale durant la période analysée.

D'une manière générale, les préjudices causés au secteur de la santé entre mars 2023 et février 2024 se sont montés à non moins de **268 515 210 dollars**, soit **28,7 millions** de plus que durant la période antérieure. Bien entendu, les chiffres ne traduisent pas les angoisses et les dégâts causés à de nombreux Cubains marqués parfois pour la vie par les effets de cette politique génocidaire.

Les retombées négatives de l'encerclement économique étasunien sur notre accès à des devises, à des intrants, à des matières premières, à des engrais, à des machines, à des carburants, à des produits chimiques et à des technologies ont entraîné pareillement une diminution considérable de la production nationale d'aliments. Qui plus est, l'impossibilité de passer des contrats avec de nombreuses compagnies maritimes a empêché l'arrivée dans notre pays de cargaisons déjà payées.

Lissette Fernández Páramo, présidente de l'Association cubaine de production animale, en témoigne :

Le blocus interdit aux coopératives et aux paysans d'avoir accès à des intrants, tels que des pièces détachées pour les engins, les tracteurs, les moissonneuses et les différents moyens de transport qui sont en panne et techniquement dépassés, ainsi qu'à des matières premières et d'autres produits qui permettraient de faire produire des terres en friche. Il entrave aussi l'arrivée de carburants, de graisses et de lubrifiants nécessaires à l'exploitation des machines agricoles.

Ramón Fabré Fonseca, paysan de la coopérative Fructuoso Rodríguez, dans la commune Julio Antonio Mella, de la province de Santiago de Cuba, a souffert de ces circonstances. Il se consacre à des productions variées et à l'élevage. Aujourd'hui, quasiment le cinquième de ses terres sont en friche à cause du mimosa-clochette et de sa pénurie de produits lui permettant de lutter contre lui. Dans l'impossibilité de disposer de tracteurs, il dépend exclusivement de ses bœufs. La pénurie de carburant l'a aussi poussé à travailler avec des animaux plutôt qu'avec des engins. Ne disposant pas de systèmes d'irrigation de pointe, il ne peut semer que durant certains mois de l'année.

Sans le blocus, je produirais plus de lait, plus de viande, plus d'aliments. Je pourrais offrir le triple de ce que j'offre aujourd'hui. Ce que nous voulons, nous les paysans, c'est qu'on nous laisse produire. L'an dernier, nous avons tenté d'exporter du charbon végétal, mais sans succès, parce que la banque de l'acheteur a refusé de garantir les transactions et les virements à Cuba par peur d'être sanctionnée.

Les rapporteurs spéciaux du Conseil des droits de l'homme sur le droit à l'alimentation (M. Michael Fakhi), le droit au développement (Mme Surya Deva), sur la pauvreté extrême et les droits de l'homme (M. Olivier de Schutter) et sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme (Mme Alena Douhan), ont, le 25 janvier dernier, adressé une communication conjointe à l'administration étasunienne dans laquelle ils ont insisté sur les effets nocifs de sa politique sur la capacité de Cuba à garantir à ses citoyens le droit à l'alimentation et à un niveau de vie adéquat.

Ils ont taxé sans ambages le blocus de grave violation du droit international, du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États, ainsi que des droits humains du peuple cubain, dont le droit à la vie. Ils y reconnaissent que le blocus a, par ailleurs, restreint l'accès de Cuba à un financement multilatéral extérieur destiné à des programmes de développement agricole et de développement rural, de réhabilitation et de modernisation d'équipements et d'infrastructures agricoles[6].

[6]*Cf. JAL USA 3/2024 en https://spcommreports.ohchr.org/TmSearch/Mandates?m=22.*

Ils prennent pour exemple les difficultés auxquelles s'est heurté le Projet de développement rural coopératif dans la région orientale (PROCEDOR), parrainé par le Fonds international de développement agricole (FIDA) et conclu en 2022, qui a permis de construire des usines modernes de traitement de céréales. Or, compte tenu de l'accès limité aux engrais et aux pesticides, ces usines ne fonctionnaient qu'entre 15 et 30 p. 100 de leur capacité en décembre 2022, à cause d'une production agricole réduite.

Durant la période analysée dans ce Rapport, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a voulu acheter à un fournisseur de Porto Rico des tracteurs pour petits producteurs pour un total de 1,5 million de dollars, mais le fabricant a finalement renoncé à cette affaire, pour le risque que représentent des ventes à Cuba, nouvelle preuve de l'intimidation que cause le blocus.

En 2022, décision a été prise d'acheter à une entreprise espagnole des machines à fabriquer de la glace, des chambres froides, des appareils de traitement de la viande et d'autres équipements, destinés à un projet d'une coopérative halieutique dans la province de Santiago de Cuba, mais ce n'est qu'en 2023 qu'ils ont pu finalement entrer dans le pays à cause de l'impossibilité de payer en dollars, quand une grande partie d'entre eux n'était plus sous garantie.

Les équipements agricoles donnés depuis l'Allemagne par l'organisation Cuba Sí ont mis quatre mois à arriver à Cuba en novembre 2023, à cause des transbordements à faire et des taxes douanières coûteuses à payer pour éviter qu'aucune des entités impliquées dans le transport ne soit sanctionnée par les États-Unis.

En février 2024, une compagnie d'import-export espagnole a refusé de transporter des embryons de poulet destinés à l'entreprise cubaine LABIOFAM S. A., parce que le fournisseur d'origine étasunienne ATCC a fait savoir que leur destination finale était un pays sanctionné par les États-Unis.

Plusieurs banques ont argué différentes raisons, foncièrement de politique intérieure, pour refuser de se charger de paiements à des fournisseurs traditionnels de l'entreprise d'import-export d'aliments (ALIMPORT). Cela a été le cas de la Bank of Nova Scotia, pour le fournisseur de saucisses Induveca à Cuba.

On trouvera ci-après d'autres préjudices causés à l'agriculture et à l'alimentation :

- Le parc d'équipements agricoles est détérioré. Des tracteurs ont déjà trente ans d'exploitation, ce qui réduit leur rendement et leurs prestations, tandis que les véhicules utilisés à la vente de produits agricoles datent en moyenne de quarante ans.
- Dans le secteur avicole, les pondeuses sont touchées par le déficit d'antibiotiques, d'antiparasitaires, de suppléments vitaminés, d'acides aminés, de fourrage, entre autres intrants. Le pays n'importe plus depuis 2022 des médicaments et d'autres intrants indispensables à la bonne santé des volailles, d'où une mortalité élevée et, par conséquent, un déficit de presque un milliard d'œufs.

- Faute de financement, il a été impossible d'acheter 214 700 tonnes de maïs et 17 500 tonnes de soja destinés à la production d'aliments pour animaux.
- La production de viande de porc a chuté faute des aliments requis. Des 42,6 millions de dollars prévus dans ce secteur, il n'a été possible que d'en exécuter 41 p. 100 à cause de problèmes financiers, d'annulation de contrats, de hausse des tarifs des compagnies maritimes, de pénurie de cargos osant accoster des ports cubains, des cours élevés des matières premières qu'imposent les vendeurs compte tenu des risques qu'entraîne le commerce avec notre pays.
- Il a fallu par ailleurs modifier les systèmes d'exploitation porcine en substituant à des races spécialisées à rendement élevé des porcs noirs qui, tout en acceptant une alimentation plus rustique, sont moins productifs et garantissent moins de viande.
- L'entreprise Frutas Selectas n'a pu disposer que de 45 p. 100 des 1 642 800 litres de diésel nécessaires à son activité économique.
- Les rendements historiques de différentes cultures ont chuté de presque 40 p. 100 faute d'engrais et de pesticides, soit un déficit de presque 238 000 tonnes de tubercules, de plus de 171 000 tonnes de légumes et de plusieurs milliers de tonnes de fruits.
- Le pays a perdu 26 360 tonnes de ses capacités de réfrigération à cause de son accès limité à des financements, ce qui a aggravé l'infrastructure logistique et empêché la bonne maintenance et réparation des frigorifiques.

Pour toutes ces raisons, durant la période analysée, les offres au commerce de gros ont été insuffisantes et les produits ont continué d'être déficitaires dans le commerce de détail, les approvisionnements essentiels du panier de la ménagère ayant été instables et sans la périodicité requise.

En 2023, les ventes à la population d'un groupe de produits ont été, non seulement très inférieures à 2022, mais aussi déficitaires en ce qui concerne le riz, les haricots, le pan, le café, l'huile, le yaourt de soja, les produits carnés, le lait en poudre, et les régimes médicaux.

Par rapport à 2019, la production de riz a diminué de 81 p. 100, celle d'œufs de 61 p. 100 et celle de lait de 49 p. 100.

Les principaux préjudices et limitations en matière d'achat de marchandises découlent de plans d'importation non réalisés à cause de difficultés de paiements, d'accès insuffisant à des crédits, de la hausse des cours des produits et des services, du renchérissement des frets et de retard dans l'arrivée des marchandises.

Le pays fait d'énormes efforts pour livrer en priorité à la population les produits du panier de la ménagère à un coût qui dépasse 1,6 milliard de dollars par an, mais il n'a pu couvrir tous les besoins essentiels.

Compte tenu des conditions qu'impose le blocus, le pays ne

peut pas importer plus de produits alimentaires, pour la simple raison que leurs cours ont augmenté de 76 p. 100 entre 2019 et 2024, si bien que Cuba a dû débourser 718 millions de dollars de plus pour les mêmes quantités de produits.

Ainsi, les cours du café ont augmenté de 2 400 dollars la tonne en 2022 à 3 906 en 2023.

L'ultradroite anticubaine de Miami et les plus féroces opposant à des relations civilisées entre les deux pays prétendent que le blocus ne concerne pas les exportations d'aliments étasuniens à Cuba, sous prétexte que celle-ci a acheté aux États-Unis des aliments et des produits de base pour près de 300 millions de dollars.

Une somme absolument dérisoire, bien entendu. La République dominicaine, dont la population est à peu près la même que celle de Cuba, a importé en 2023 des États-Unis des biens pour 17 milliards de dollars.

Il existe certainement de rares exceptions au blocus, et Cuba achète en effet des poulets et un petit groupe d'articles, ce que l'administration étasunienne prétend présenter comme une forme d'échange commercial. Compte tenu des subventions gouvernementales au secteur agricole des États-Unis, les cours de ces produits y sont inférieurs au reste du monde, ce qui explique pourquoi Cuba choisit de s'y pourvoir. Mais même ces ventes exceptionnelles se réalisent selon des normes qui n'ont rien à voir avec celles qui régissent le commerce international et qui prouvent les sérieuses limitations que les lois étasuniennes imposent à notre pays : ces ventes sont frappées de conditions rigoureuses, dans le cadre de licences ou permis spécifiques du département de Commerce ; Cuba doit payer cash et d'avance, alors que la pratique internationale est que l'acheteur paie par mensualités et par virements ; par ailleurs, Cuba n'a aucun droit d'accès à des financements privés ou publics étasuniens.

Bien entendu, il est quasiment impossible qu'un pays ou une compagnie se plie à de telles conditions restrictives sur le marché international actuel : en fait, le seul objectif de cette bureaucratie tracassière est de dissuader ou de décourager les opérations avec Cuba.

De mars 2023 à février 2024, les dommages et préjudices économiques causés par le blocus étasunien à Cuba dans le secteur agricole se sont montés à **441 122 320,38 dollars.**

Le système d'éducation nationale a lui aussi souffert, durant la période analysée, des retombées dévastatrices de cette politique injuste et illégale, entravant des opérations commerciales et limitant l'accès à des crédits internationaux qui permettraient d'acheter des matières premières et d'autres ressources employés dans la production de moyens didactiques.

Selon Beatriz Roque Morales, directrice nationale de l'éducation spéciale, le blocus a des retombées encore plus complexes dans son secteur, où les besoins spécifiques face à des handicaps sont de nature non

seulement intellectuelle, mais encore émotionnelle et sociale :

Il est très grave, par exemple, que nos garçons et filles ne puissent pas disposer de quelque chose d'aussi élémentaire qu'un jouet, parce que, dès la prime enfance, c'est par le jeu qu'ils apprennent du monde.

Pour couvrir les besoins des crèches de tout le pays, qui accueillent plus de 67 135 garçons et filles, il faut acquérir 3 390 modules d'un montant approximatif de 4,5 millions de dollars, soit 8 heures de blocus.

Beatriz Roque Morales est consciente des effets permanents de cette politique criminelle, bien qu'ils soient difficilement quantifiables sous tous leurs aspects :

Le blocus, ce n'est pas simplement l'impossibilité de disposer d'un produit, ce sont aussi toutes les limitations associées à son absence.

La toxine botulinique est un médicament essentiel pour traiter la paralysie spastique que souffrent des enfants de l'éducation spéciale, parce que non seulement elle favorise la dextérité motrice, mais aussi parce qu'elle les aide à développer les liens qui garantissent leur pleine insertion dans la société, mais Cuba a du mal à l'acquérir parce qu'elle coûte très cher et qu'elle est produite par des compagnies des États-Unis ou y ayant des intérêts commerciaux.

Jorge Enrique Jerez Belisario, journaliste de Camagüey, connaît dans sa chair les effets de cette carence de médicament. À cause de la paralysie cérébrale qu'il a souffert dans son enfance, son bras droit a beaucoup moins de mobilité que ses autres extrémités. La toxine botulinique sert à contrer la spasticité et à relaxer le muscle, mais il fallait l'acheter non aux États-Unis, à moins de 100 dollars, mais dans des pays tiers, à 470 dollars, soit quasiment cinq fois plus cher. Jorge Enrique Jerez Belisario devait recevoir une injection à peu près tous les cinq mois, mais il est arrivé un moment où il a été si difficile d'acquérir le médicament qu'il a fallu cesser de le lui administrer :

C'est pour ça que, pour améliorer la mobilité de mon bras droit, il a fallu m'opérer. Je peux dire aujourd'hui que la cicatrice que je porte, je la dois au blocus criminel du gouvernement étasunien à Cuba et à son peuple. J'ai une fille, et le blocus m'empêche de la porter dans mes bras, comme le font tous les autres pères.

Je rêve du jour où le bon sens l'emportera dans la classe politique étasunienne et où ces mesures seront levées, car, si elles n'ont pas atteint leur objectif manifeste : renverser la Révolution, elles ont en revanche beaucoup coûté au peuple cubain.

De mars 2023 à février 2024, les restrictions imposées aux plans d'importations et l'annulation partielle ou totale de contrats concernant l'éducation ont réduit sensiblement les ressources prévues dans ce domaine, le blocus touchant les

capacités d'achat du pays dans leur ensemble. Ces préjudices apparaissent ci-dessous :

- Pour l'année scolaire 2023-2024, il a manqué 436 984 pièces de l'uniforme scolaire. L'État cubain en subventionne la fabrication à moitié, mais la pénurie de matières premières et la recherche d'intrants sur des marchés lointains ont quadruplé ou quintuplé les coûts de production.
- C'est pour cette même raison qu'en 2023, il a été impossible de produire 4,5 millions de crayons, 40 264 flacons de colle liquide de 100 millilitres et 279 924 jeux de pâte à modeler de 190 grammes. Par ailleurs, les éditions Pueblo y Educación n'ont pas pu publier tous les livres de texte associés au troisième perfectionnement du système national d'enseignement.
- L'enseignement des Sciences naturelles et les travaux pratiques associés ont été sensiblement gênés par l'impossibilité d'acquérir 700 modules didactiques destinés à 695 écoles du pays.
- En 2024, l'enseignement a besoin d'un financement à hauteur de 21 789 000 dollars pour couvrir tous ses besoins en matériel d'étude. Il suffirait de 38 heures sans blocus pour disposer de cette somme.
- L'enseignement a besoin de plus de 21 000 ordinateurs, à un coût de 25 200 000 dollars, un montant qui équivaut à 44 heures sans blocus.
- Le pays a besoin de 1 115 prothèses auditives pour enfants et adolescents souffrant ce handicap, à un coût de 144 000 dollars, un montant qui équivaut à un quart d'heure sans blocus.

Par ailleurs, le blocus freine les projets de coopération dans le domaine de l'éducation. Ainsi, la faculté d'architecture de l'IUT José Antonio Echeverría (CUJAE) de La Havane avait coordonné un projet international avec une université britannique et devait bénéficier à ce titre d'une donation de moyens de calcul et d'autres matériels informatiques d'une valeur de 315 783 dollars en vue de la création d'un laboratoire, mais cet équipement n'a jamais pu arriver à Cuba parce qu'il contient plus de 10 p. 100 de composants étasuniens.

Le Proyecto Z17, par lequel l'Université des sciences informatiques de Cuba vise à la souveraineté technologique, développe les applications Picta[7], toDus[8] et Apklis[9], dont la mise au point a toutefois été ralentie par le blocus technologique, notamment à cause de l'impossibilité d'accéder à des bibliothèques virtuelles et l'interdiction d'entrée dans plus de 300 sites d'Internet, ce qui empêche cette université de télécharger des ressources pour installer ou mettre à jour les technologies et entrave son développement pédagogique, sa recherche et sa production.

Par ailleurs, la dégradation de la situation économique du pays a accru le nombre de démissions de personnels, surtout de professeurs à qualifications pédagogiques et scientifiques, qui s'orientent vers d'autres activités économiques plus rentables, un phénomène présent à tous les niveaux d'enseignement.

En ce qui concerne le **sport**, les limitations et les coûts se sont accrus quand il s'agit d'acheter, entre autres, des articles sportifs, des étoffes, des chaussures, des moyens techniques et pédagogiques, des supports technologiques dont les principaux producteurs sont aux États-Unis : Cuba doit se pourvoir dans des pays tiers à un surcoût de plus de 50 p. 100, ce qui limite ses capacités dans ce domaine.

Par ailleurs, bien des sites d'entraînement souffrent d'une détérioration significative, si bien que nos sportifs doivent pratiquer dans des conditions désavantageuses et à partir de ressources limitées, ce qui constitue un obstacle à leur action et à leurs performances professionnelles. Par exemple, 75 p. 100 des équipements et installations dans les gymnases de musculation sont hors d'usage à cause de leur utilisation prolongée et de leur non-rénovation.

Comme pour les précédentes, cette période s'est caractérisée par le non-paiement aux athlètes cubains sous contrat dans différents clubs, parce que les institutions bancaires et financières étrangères refusent d'entamer des opérations avec la Banque financière internationale (BFI) cubaine.

Parmi les préjudices les plus notables durant la période analysée, il faut souligner :

- Refus de visas ou délivrance en retard à des délégations de sportifs.
- Impossibilité de recevoir des donations directes provenant d'institutions, de sociétés ou de marques d'origine étasunienne ou contenant plus de 10 p. 100 de composants étasuniens.
- Contrôles tracassiers et xénophobes des délégations de sportifs cubains dans les aéroports étasuniens.
- Encouragement à l'émigration de professionnels cubains formés dans le pays, avec les pertes que cela implique.
- Interdiction de paiement à Cuba pour participation à des réunions sportives, contrats d'arbitrage, remboursement de billets et médailles gagnées par des athlètes cubains. Par exemple, en athlétisme, Cuba n'a toujours pas reçu les sommes qui lui sont dues pour sa participation au Championnat du monde de relais (Pologne, mai 2021) et au Championnat du monde d'athlétisme (Budapest, août 2023).

Durant cette période, toujours à cause du blocus, trois sportifs étasuniens n'ont pas pu faire don d'une tente de patinage durant le Maratón Habana Skate. A été aussi interdit l'envoi à Cuba, à titre de donation, depuis les États-Unis, de bateaux à voile d'un coût estimé entre 7 000 et 16 000 dollars chacun.

Dans le domaine de la **culture**, le blocus entrave la recherche de créneaux commerciaux et d'opportunités d'affaires, empêche la promotion, la diffusion et la commercialisation des talents culturels cubains, déprime les prix de vente et limite énormément les

[7]Plateforme cubaine de contenus audiovisuels.
[8]Plateforme cubaine de messagerie instantanée et collaborative.
[9]Service officiel fiable de distribution d'applications mobiles cubaines et étrangères.

prestations de nos artistes dans tous les continents.

L'Empresa de Grabaciones y Ediciones Musicales de Cuba (EGREM, Entreprise d'enregistrements et d'éditions de musique) n'a pas pu être payée directement par certains clients, surtout en Colombie, au Mexique, au Royaume-Uni et au Canada. Compte tenu des effets extraterritoriaux du blocus (traque des transferts bancaires cubains), l'EGREM n'a toujours pas touché la totalité des revenus qui lui sont dus au titre d'exportations de services (royalties pour ventes).

N'ayant pas accès directement aux plateformes internationales de distribution de la musique cubaine, l'EGREM doit passer par des tiers plus coûteux, d'où une diminution de jusqu'à 30 p. 100 des revenus qu'elle devrait toucher.

Les musiciens cubains ne peuvent accéder à Spotify, la principale plateforme permettant de consommer de la musique ou de créer des profils d'artistes, entre autres fonctions. D'autres sites sont interdits à Cuba, tels que Vevo, qui publie des vidéos musicales en haute définition, et MySpace, qui inclut des profils d'artistes parmi les mieux positionnés sur le marché mondial.

Le Cirque national de Cuba perd en moyenne 8 p. 100 des sommes dues pour des contrats commerciaux à l'étranger, à cause de difficultés sur les passerelles de paiement.

Faute de matières premières, l'Institut cubain du livre n'a pas pu publier environ 1 266 titres, soit 4 092 977 exemplaires, si bien que décision a été prise de n'inclure aucun ouvrage en version papier dans le plan d'édition de 2024.

Un contrat signé en novembre 2023 avec la compagnie éducative étasunienne Savvas Learning, en vue d'inclure des œuvres du poète, romancier et dramaturge cubain Virgilio Piñera dans des ouvrages en langue espagnole, a finalement été annulé, sur recommandation de son équipe légale qui a fait état de l'existence du blocus et des obstacles concernant les voies de paiement.

Cuba ne peut accéder à la page web du directoire du Réseau mondial des écoles associées à l'UNESCO, à cause, explicitement, du blocus étasunien, pas plus qu'à la plateforme qu'indique celle-ci pour élaborer le rapport périodique quadriennal de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Le secteur de la culture a aussi été la cible de la politique de subversion étasunienne vis-à-vis de Cuba, qui cherche à stimuler le mécontentement, à pousser à l'émigration, qui orchestre une campagne médiatique féroce contre les créateurs cubains qui continuent de travailler dans le pays et contre les artistes étrangers qui souhaitent visiter l'île.

Par exemple, fin 2023, la chanteuse étasunienne Norah Jones a renoncé à se produire à Cuba dans le cadre d'une expérience musicale, à cause du boycott médiatique que l'annonce de sa visite a déclenché.

Préjudices causés en développement économique, au commerce et aux finances

En 2023, les résultats de l'économie cubaine ont été discrets, à cause de forts phénomènes extérieurs. Les limitations en devises, intrants et carburant ont empêché d'atteindre la croissance du PIB prévue de 3 p. 100 à prix constants, la contraction estimée fin 2023 ayant été au contraire de 1 à 2 p. 100.

Les exportations continuent de se situer à plus de 3 milliards de dollars en-dessous de celles de 2019. Des secteurs stratégiques comme l'agriculture et la manufacture accumulent des décroissances supérieures à 25 p. 100 durant le dernier quinquennat.

L'inscription de Cuba sur la liste unilatérale des États censément commanditaires du terrorisme international a provoqué une augmentation du coût des négociations avec les investisseurs étrangers et l'annulation d'opérations commerciales, d'actions de coopération et de projets d'investissements en cours.

Le blocus interdit à tout navire ayant accosté dans un port cubain d'entrer dans un port étasunien dans les six mois suivants, ce qui entraîne un surcoût sensible pour notre transport maritime et notre commerce extérieur, sans parler de sa volonté d'agression contre des pays tiers.

De mars 2023 à février 2024, les pertes provoquées par la nécessité de repositionner géographiquement notre commerce et de recourir à des marchés lointains se sont chiffrées à **581 700 000 dollars.**

Les surcoûts à titre de fret, d'assurances et de recours à des intermédiaires commerciaux, ce qui élève le cours des marchandises, ont atteint **485 700 000 dollars.**

Par ailleurs, les États-Unis ont mis en place un système d'amendes draconien afin de traquer les transactions de Cuba avec des pays tiers, ce qui renchérit encore plus notre commerce extérieur.

De mars 2023 à février 2024, 48 banques étrangères (28 d'Europe, 14 d'Amérique et 6 du reste du monde) ont refusé pour divers motifs un total de 155 opérations avec des banques cubaines. La diminution par rapport au Rapport antérieur s'explique par la diminution de notre commerce extérieur (volumes d'importations compris) par manque d'argent liquide et de devises.

Malgré cette réduction de notre activité commerciale et, par conséquent, bancaire, de mars 2023 à février 2024, les préjudices causés aux banques cubaines se sont chiffrés à **360 millions de dollars**, soit 28,5 p. 100 de plus que pour la période précédente, à cause des fortes fluctuations des taux de change des monnaies de pays tiers, de l'interdiction d'utiliser le dollar des États-Unis et de la nécessité de chercher des solutions de rechange afin que les flux financiers correspondants arrivent dans notre pays et dans d'autres destinations.

Cuba n'accède à des financements extérieurs que de manière très limitée et dans des conditions extrêmement onéreuses. Les banques et entreprises cubaines continuent de payer des taux

d'intérêts élevés, supérieurs à ceux du marché, à cause de la notation de « risque-pays » assignée à Cuba.

Tout ceci aggrave les déséquilibres macro-économiques, dont une inflation accumulée estimée à 30 p. 100 fin 2023, mais variant en fonction des marchés (6,3 p. 100 dans le public, 62 p. 100 dans le privé, 72 p. 100 dans le domaine agricole).

Ces niveaux d'inflation élevée s'expliquent par l'émission d'argent à laquelle doit recourir l'État pour financer le déficit budgétaire, par la contraction des offres, surtout dans le secteur public, par l'inflation importée à partir des cours élevés du marché mondial et, surtout, par l'entrée de devises limitée à cause du durcissement du blocus.

Mais ils s'expliquent aussi par les campagnes de désinformation et par la manipulation financière qui passent à travers d'outils virtuels comme El Toque, lequel bénéficie du soutien monétaire de la National Endowment Democracy (NED) et de l'U.S. Agency for Global Media (USAGM, Agence étasunienne pour les médias mondiaux) qui lui a octroyé 150 000 dollars par l'intermédiaire de l'entreprise Media Plus Experience Inc., un mécanisme créé pour blanchir les fonds de ces institutions, tout ceci visant à perturber les taux de change dans le pays, à inciter à la dépréciation du peso cubain face au dollar des États-Unis, à déstabiliser les prix, à réduire le pouvoir d'achat de la population et entraîner le mécontentement social.

La pénurie de biens et services sur les marchés formels, la prolifération du marché informel et la hausse des prix ont dégradé le pouvoir d'achat des salaires et des pensions. Bien que le salaire des entreprises publiques ait augmenté en moyenne jusqu'à 4 856 pesos en 2023, cette hausse n'a pas compensé celle des prix au consommateur : environ 45 p. 100 en moyenne à la fin du premier semestre de 2023 par rapport à la même période de 2022.

Bien que l'État s'efforce fermement de trouver des moyens de mitiger les effets du blocus, la réalité économique cubaine reste précaire. Le facteur clef qui a empêché notre économie d'avancer plus vite et de manière plus dynamique, c'est l'impossibilité d'atteindre les revenus d'exportations prévus. Á ce seul titre, le blocus a, durant la période analysée, provoqué des pertes et des préjudices se chiffrant à **3 161 700 000 dollars**, soit **62,5 p. 100** du total enregistré.

L'administration étasunienne a utilisé le **tourisme**, dont elle connaît l'importance dans le développement de Cuba comme principale voie d'entrée de revenus, sous forme d'arme politique, s'efforçant d'en empêcher le redressement, si bien que les pertes causées par cette politique se sont montées, de mars 2023 à février 2024, à **2 499 700 000 dollars.**

Les mesures en vigueur contre le tourisme sont les suivantes :

- Les Étatsuniens n'ont pas le droit de faire du tourisme à Cuba et de visiter normalement le pays : ils ne peuvent le faire que sur autorisation assortie de nombreuses restrictions dans le cadre des règles du blocus, et que dans une des catégories de voyage autorisées, tout ceci ayant un effet de dissuasion très élevé.
- Les voyages individuels (catégorie relations interpersonnelles) sont interdits, cette mesure punitive ayant été prise par Trump : les Étatsuniens ne peuvent venir qu'en groupes, sous les auspices, la supervision et la responsabilité légale d'une organisation étasunienne.
- Le maintien de la Liste des entités cubaines frappées de restrictions et de la Liste de logements interdits, toutes deux du département d'État, a causé de sévères préjudices aux hôtels, aux pensions de famille et aux opérations de nombreuses entités juridiques cubaines. La première liste inclut 231 entités ou entreprises, soit pratiquement tout le maillage entrepreneurial cubain ; la seconde comprend 422 hôtels et logements, soit presque toutes les installations hôtelières cubaines. Bien que ces mesures ne touchent que les Étatsuniens qui n'ont donc pas le droit de descendre dans ces installations, de nombreuses personnes de pays tiers s'abstiennent dans la pratique de venir à Cuba à cause de la confusion et de la crainte qu'inspirent ces listes noires.
- En raison de l'inscription de Cuba sur la liste des États commanditaires du terrorisme international, quiconque s'y rend ne peut plus bénéficier de l'exemption de visa que reconnaît l'Electronic System for Travel Authorization (ESTA) et doit donc en demander un pour entrer aux États-Unis. Plusieurs gouvernements européens, dont l'Allemagne, l'Espagne et les Pays-Bas, ont alerté leurs ressortissants au sujet de cette restriction.

L'effet de cette mesure sur le tourisme a été sensible : en 2019, 730 211 touristes provenant des sept principaux pays européens émetteurs sont arrivés à Cuba ; en 2023, à peine 324 032, soit 44 p. 100 de ce qui a été enregistré en 2019.

Durant cette période, l'administration étasunienne a refusé les bénéfices de l'ESTA à 300 000 Européens ayant visité Cuba, bel exemple de mesures unilatérales restreignant la liberté de déplacement.

Un seul exemple : Nicole Sigmaringo, cofondatrice de Quantum Temple, et Emilio Izquierdo, chef exécutif de Maraey, qui avaient participé à la Soixante-Neuvième Réunion de la Commission régionale d'ONU-Tourisme, n'ont pas pu prendre le vol d'American Airlines, le 1er mai 2024, à l'aéroport international José Martí de La Havane, parce que, selon la compagnie étasunienne, leur vol incluait une escale aux États-Unis et ils ne pouvaient donc pas entrer dans le pays au titre de l'ESTA après avoir visité Cuba.

Durant la période analysée, plusieurs lignes aériennes ont annulé leurs vols à Cuba sous prétexte de faible demande et de non-rentabilité commerciale des opérations : c'est le cas de l'opérateur touristique TUI qui ne reprendra pas ses vols à Varadero depuis les Pays-Bas et la Belgique à l'hiver 2024-2025.

La compagnie étasunienne Southwest Airlines a annulé ses vols à La Havane depuis certains points de la Floride, tout comme l'avaient fait auparavant JetBlue, Delta et United, qui avaient réduit ou annulé leurs vols au second semestre de 2023.

Pour comprendre réellement la portée des préjudices que cause le blocus au tourisme cubain, il suffit de comparer celui-ci avec les tendances internationales et les progrès enregistrés par d'autres pays.

En 2023, le tourisme international a retrouvé 88 p. 100 des niveaux atteints avant la pandémie du Covid-19 : en Amérique, ce chiffre a été de 90 p. 100. La République dominicaine, qui a une population similaire à celle de Cuba, a reçu plus de 10 millions de touristes en 2023, dont environ 4,4 millions venaient des États-Unis, le principal pays émetteur.

En revanche, cette même année, Cuba n'a accueilli que 2 436 980 touristes étrangers, soit 70 p. 100 du plan prévu et 57 p. 100 du chiffre de 2019.

Durant la période analysée dans ce Rapport, Cuba n'a accueilli que 163 455 Étasuniens, un chiffre bien inférieur au pic de 638 365 en 2018.

Sans le blocus, Cuba constituerait une destination touristiques consolidée sur le marché étasunien, compte tenu de ses chaînes hôtelières, des nombreuses offres de vols commerciaux entre toutes ses destinations et beaucoup de villes des États-Unis, sans parler d'un produit touristique bien plus complet.

Si les Étatsuniens pouvaient visiter normalement Cuba comme touristes, les États-Unis pourraient devenir le principal marché émetteur vers l'île, à hauteur, selon les estimations, de 1,5 million par an. Si on ôte à ce chiffre les 163 455 qui sont venus à Cuba durant la période analysée, on peut affirmer qu'environ 1 336 545 Étasuniens ne l'ont pas fait à cause du blocus, ce qui aurait apporté 1 730 825 775 dollars à l'industrie touristique cubaine.

Les installations hôtelières cubaines ont continué d'augmenter, dépassant aujourd'hui 80 000 chambres, à quoi s'ajoutent les plus de 20 000 chambres d'hôte qui complètent l'offre nationale. Il existe donc les capacités suffisantes pour couvrir cette demande éventuelle.

Mais les campagnes de diffamation sur les plateformes numériques et les réseaux sociaux quant au climat social régnant à Cuba et, en particulier, à la qualité des services touristiques, ont eu de graves retombées sur le tourisme. À quoi il faut ajouter la fermeture des comptes de l'entreprise Havanatour à l'étranger, ce qui a entravé les opérations commerciales dans des pays tiers et la vente de forfaits touristiques en direction de Cuba.

Par ailleurs, l'interdiction faite aux compagnies de croisière étasuniennes et européennes d'accoster dans les ports cubains, aggravée par les amendes et les procès légaux qui leur ont été infligés pour l'avoir fait, a bloqué de nouvelles avancées dans le secteur touristique.

La compagnie de plaisance Swan Hellenic a annulé tous ses voyages prévus à Cuba en 2024 et 2025, parce que les passagers bénéficiaires de

l'ESTA ne pourraient plus ensuite entrer aux États-Unis.

La compagnie Sea Cloud Cruises a pris la même décision pour son navire Sea Cloud II pour la saison 2023-2024, parce que les compagnies des Caraïbes qui pourvoient les navires en carburant ont leur siège aux États-Unis et qu'elles ont refusé de le faire pour des navires qui accosteraient à Cuba.

Si le tourisme de croisière s'était maintenu, Cuba aurait pu percevoir environ 56 millions de dollars durant la période analysée, ce qui aurait contribué aux efforts que consent le gouvernement pour relancer l'économie nationale et redresser les principaux secteurs sociaux.

Cuba représente pour les États-Unis un endroit naturel pour le développement et la pratique du tourisme nautique en général, ce qui pourrait permettre des revenus se montant à ce titre à non moins de 61 millions de dollars. Or, Cuba n'accueille que très peu de yachts, à peine 113, avec près de 324 personnes à bord.

Les agences de voyage cubaines ne peuvent pas utiliser les Systèmes de distribution globale (GDS) Galileo et Sabre, entre autres. Par ailleurs, Trivago, Expedia et Booking.com ont éliminé de leurs sites un grand nombre d'installations hôtelières cubaines, dont le produit touristique n'est donc plus en vente sur la toile.

Les préjudices causés au secteur touristique privé est abordé au point 2.3.

Le **secteur de la biotechnologie** n'a pas été épargné non plus par le blocus.

La « Loi pour la démocratie cubaine » ou Loi Torricelli interdit explicitement de vendre à Cuba des intrants et des matières premières destinés à son industrie biotechnologique.

N'empêche que notre pays a misé sur ce secteur comme pilier du développement et de la souveraineté nationale, comme il a prouvé en mettant au point ses propres vaccins contre le Covid-19, dont l'efficacité, y compris aux âges pédiatriques, a été prouvé aux échelles nationale et internationale.

Le Centre national de recherches scientifiques de Cuba travaille à un projet de vaccin cubain contre le Virus du papillome humain (VPH), que l'entreprise BioCubaFarma a qualifié de « prioritaire », dans la mesure où cette infection est la principale cause du cancer du col de l'utérus, lequel constitue la cinquième cause de mort chez les Cubaines et la seconde chez les femmes d'entre 15 et 44 ans.

Mais sa mise au point est limitée par les difficultés d'accès à des outils analytiques et à des tests immunologiques, lesquels ont été refusés en 2023, entre autres, par la société étasunienne Addgene et la société sud-coréenne Macrogen. Bien que des chercheurs de l'Institut national du cancer des États-Unis ont été disposés à coopérer, on leur a fait savoir qu'aux termes du blocus, ils ne pouvaient pas envoyer de réactifs à Cuba.

Durant la période analysée, les préjudices dans ce secteur se sont montés à environ **124 168 500 dollars,** en raison fondamentalement du

manque à gagner que représentent les entraves aux exportations, les pertes pour repositionnement géographique du commerce et les aléas monétaires.

L'Institut Finlay de vaccins (IFV), qui produit les vaccins cubains Soberana 02 et Soberana Plus contre le Covid-19, s'est heurté au blocus dans sept opérations, dont quatre relatives à des réactifs et des matières premières, une relative à des intrants et deux relatives à des équipements d'origine étasunienne.

De mars 2023 à février 2024, l'Empresa COMBIOMED Tecnología Médica Digital a engagé des transactions pour acheter, entre autres, des éléments de mesure de la pression artérielle non invasive, des moniteurs multiparamètres et des ordinateurs à hautes prestations, mais s'est toujours heurté à une fin de non-recevoir.

En février 2024, une entreprise d'origine centraméricaine a refusé de vendre des peintures spéciales nécessaires aux aires de production du Centre de génie génétique et de biotechnologie de Cuba.

De mars 2023 à février 2024, les dommages et préjudices économiques causés par le blocus aux communications et à l'informatique, dont les télécommunications, ont été estimés à 58 772 100 dollars.

Cuba ne peut toujours pas acheter des appareils et/ou des équipements de pointe sur le marché des communications si les marques et les brevets sont étasuniens. Ainsi, des distributeurs qui vendaient habituellement les instruments spécialisés des marques Klein et Bosch à la compagnie cubaine ETECSA ont cessé de le faire.

D'autres fournisseurs ont aussi décidé, à cause du blocus, de ne plus prêter à Cuba des services de réparation, ce qui porte préjudice aux équipements de réception et d'amplification, aux services de communications par satellite, à la transmission de données et au signal de la télévision nationale.

Le blocus du site web d'Adobe nous empêche d'accéder à des ressources en ligne essentielles ; c'est aussi le cas d'autres sites intéressants comme Source Forge, WeTransfer, et les sites web de DELL et d'Intel.

Dans un autre domaine, le groupe d'entreprises Correos de Cuba a appris le 17 juillet 2023 par simple message que la ligne aérienne espagnole Air Europa interrompait ses services de transport de colis postaux cubains, sous prétexte qu'elle devait consulter son équipe légale pour savoir si les échanges de messages CARDIT/RESDIT ne violaient pas les normes du blocus. Malgré ses réclamations, la partie cubaine n'a toujours pas reçu à ce jour la moindre information sur le résultat de ces consultations. Bien entendu, cette annulation porte un sérieux préjudice à la qualité des services de Correos de Cuba puisqu'elle les prive d'un service postal direct vers l'Europe, l'Asie et une partie de l'Afrique.

Par ailleurs, les délégués cubains ont toujours autant de mal à participer à des réunions et autres congrès virtuels convoqués par les organismes du système des Nations Unies, dans la mesure où Cuba souffre de restrictions d'accès à plusieurs

plateformes numériques utilisées à ces fins, comme Zoom.

Elle continue d'avoir un accès limité aux liaisons à large bande d'Internet, ce qui ralentit la vitesse de téléchargement de logiciels, de musique, de programmes de radio et de télévision transmis en temps réel.

Le marché mondial de fournitures pour la radio et la télévision est dominé par des transnationales et des multinationales comme, entre autres, Sony, Panasonic et JVC, qui segmentent la distribution de leurs produits par régions géographiques. Cela signifie que l'Instituto de Información y Comunicación Social de Cuba (anciennement Institut cubain de radio et de télévision, ICRT) doit se fournir en ressources auprès des distributeurs autorisés pour l'Amérique latine, dont beaucoup sont basés à Miami, où ses demandes d'achat sont systématiquement bloquées, si bien qu'il doit recourir à des intermédiaires européens et se retrouve dans une position très désavantageuse en matière de modernisation technologique.

Maintes plateformes numériques sociales, telles que, entre autres, ADN Cuba, Ciber Cuba, Cubanet, sont conçues pour justifier dans l'opinion publique politique de blocus des États-Unis et se joignent à la croisade médiatique contre notre pays afin de dénaturer la réalité nationale et faire retomber sur le gouvernement cubain les problèmes découlant des mesures léonines qu'appliquent les États-Unis, et ce dans le cadre d'une opération permanente de désinformation, de guerre psychologique et de discrédit, abondamment financés à partir de fonds budgétaires gouvernementaux, dont une partie est déclarée publiquement et se chiffre à des dizaines de milliers de dollars tous les ans, tandis que l'autre partie provient de fonds secrets finançant ces plateformes.

Rien que pour l'exercice final 2024, des programmes d'appui à la démocratie à Cuba ont bénéficié de fonds s'élevant à 25 millions de dollars, et l'Office de transmissions à Cuba en a reçu autant : il s'agit là de fonds gouvernementaux destinés à des programmes qui violent la souveraineté nationale et visent à fomenter des changements dans l'ordre politique, économique et social cubain. Inutile de dire que ces transmissions de radio et de télévision sont illégales et violent le droit international et l'ordre constitutionnel de Cuba.

Durant la période analysée, les préjudices causés par le blocus à **l'industrie** et au **système d'entreprises** de Cuba ont été calculés à plus **1 309 500 000 dollars**, principalement pour le manque à gagner découlant de la non-exportation de biens et services, du repositionnement géographique du commerce, des fluctuations des taux de change, des entraves technologiques et de la pénurie de carburant.

On trouvera ci-dessous quelques-uns des préjudices les plus sensibles causés à ce secteur :

- La chaîne de magasins Caribe a importé 2 247 conteneurs en produits alimentaires et hygiéniques, dont elle aurait pu acheter 898 (40 p. 100) moins cher aux États-Unis, soit un surcoût de 1 767 500 dollars, d'autant que les retards aux embarquements ont empêché d'approvisionner les magasins en temps voulu.
- En ce qui concerne les produits d'hygiène, le marché cubain de dentifrice, d'eau de Javel et de serpillières a été particulièrement touché à cause de la pénurie de matières premières dans la production et de l'instabilité des approvisionnements.
- Cette même chaîne de magasins Caribe a dû par ailleurs cesser d'utiliser une grande quantité d'équipements faute de pièces de rechange.
- L'entreprise de télécommunications COPEXTEL S. A. qui s'approvisionne normalement chez 687 fournisseurs n'a pu le faire qu'auprès de 75, dont 97,2 p. 100 sont des intermédiaires, ce qui prouve les conditions difficiles dans laquelle elle travaille.
- L'entreprise BRASCUBA n'a pas pu produire 50,8 millions de cigarettes de la marque Rothman Fresh, parce que le fournisseur habituel de matières premières destinés à la fabrication de filtres a décidé de ne plus vendre à Cuba, soit un manque à gagner de 1 491 800 dollars.

L'industrie de matériaux de construction a vécu en 2023 une des années les plus complexes et les moins productives des soixante dernières pour toute une série de facteurs : limitations d'énergie et de carburants ; pénurie de ciment pour les productions de béton ; impossibilité d'importer des pièces de rechange, des matières premières et des intrants de production ; carence de sources financières pour la cinquième année consécutive ; annulation de contrats avec des fournisseurs étrangers et difficultés de transport jusqu'à Cuba.

Aussi :

- Fin 2023, le taux d'approvisionnement du commerce de gros n'a été que 48 p. 100.
- Les approvisionnements en acier de construction n'ont été que de 12 p. 100. L'aciérie Acinox n'a pu fabriquer qu'une quantité limitée de barres d'acier.
- L'industrie correspondante n'a pu fabriquer que 25 p. 100 des meubles sanitaires prévus et 60 p. 100 des dalles de céramique.
- L'Empresa Comercializadora de Cemento (ECOCEM) n'a produit que 38 963 tonnes de ciment des 115 290 prévues, soit à peine 34 p. 100.
- La production de préfabriqués n'a pu se faire qu'à 62 p. 100 du plan prévu.
- La production de réservoirs d'eau et de toitures n'a été que 24 p. 100 du plan prévu.
- La production de peinture n'a atteint que 125 300 litres, face au 586 000 litres prévus, soit à peine 21 p. 100.
- Pour satisfaire la demande de logements nationale, il faudrait, au bas mot, en construire 467 149, à un coût de 3 893 000 000 de dollars : neuf mois sans blocus permettraient d'obtenir cette somme.

Les préjudices causés par le blocus au **transport** maritime, automobile, ferroviaire et aérien se sont montés à **167 163 090 dollars**.

Ces quatre dernières années, les capacités de transport de passagers et les infrastructures ont souffert une dégradation progressive, à cause de la faible disponibilité technique des véhicules, de l'impossibilité d'obtenir des pièces détachées, du manque de financement, des refus des fournisseurs, ainsi que des mesures adoptées en 2019 par l'administration étasunienne pour entraver toutes les livraisons de carburant à Cuba, ce qui a eu un effet dévastateur dans ce secteur. Tout ceci a entraîné une diminution des services et de sérieux problèmes pour la population.

Les pires difficultés découlent de l'impossibilité d'acheter des parties, des pièces et des rechanges, d'où une détérioration progressive des moyens en exploitation, ainsi que des pénuries de lubrifiants, graisses et liquides spéciaux, ce qui porte atteinte aux équipements.

Pour répondre aux besoins de transport nationaux, le pays doit acheter 14 380 cars et bus, à un coût de 2,85 milliards de dollars, et 12 250 autos ou minibus, à un coût de 450 millions de dollars, une somme totale qui équivaut aux préjudices de huit mois de blocus.

Actuellement, 38 p. 100 des voies sont en mauvais état, la carence de ressources matérielles et financières nécessaires à la production et à la pose d'asphalte interdisant de les réparer en temps opportun. 17 p. 100 des ponts sont aussi en mauvais état.

Dans le transport naval, les armateurs étrangers dont les navires inclut des Cubains dans leur équipage continuent d'être en butte à des restrictions et à des obstacles pour accoster dans les ports des États-Unis, à cause de la Loi Torricelli que le Congrès a adoptée en 1992.

Dans un autre domaine, la compagnie Cubana de Aviación est toujours sous le coup de l'annulation d'accords entre lignes en vue du transport de marchandises, ce qui l'empêche de les commercialiser et d'accroître les ventes à multidestinations dans le cadre d'alliances commerciales avec Avianca, DHL, Air France, Air Caraïbes, LATAM, Air Canada et Aeromexico, cette annulation portant préjudice aux services d'import-export de marchandises que la compagnie pourrait offrir aux entreprises publiques et privées nationales, puisqu'elle doit recourir à d'autres itinéraires plus chers.

Comme tous les autres secteurs du transport cubains, l'aviation a durement été frappée, tout au long des années, par les mesures du blocus qui ont causé de très lourdes pertes à la compagnie Cubana de Aviación, pour annulation d'affrètements d'aéronefs, fermeture de comptes en banque et d'opérations commerciale, et impossibilité d'accéder à des prêts de banques internationales en vue de la maintenance et de la réparation de sa flotte.

Cuba ne peut pas acheter des aéronefs à cause de la mesure qui l'empêche d'accéder à des moyens

et équipements contenant plus de 10 p. 100 de composants étasuniens, ce qui lèse aussi le transport national, ces préjudices s'étant aggravés depuis que l'administration étasunienne a inscrit le pays sur la Liste des États commanditaires du terrorisme international.

Un seul exemple : en avril dernier, le Bureau of Industry and Security (BIS), rattaché au département étasunien du Commerce, a, sous prétexte que cela menacerait les intérêts de politique extérieure du pays, refusé de permettre à une compagnie espagnole de vendre à Cuba un avion ATR 72-212A destiné au transport interne.

De son côté, la compagnie française Total a décidé de ne plus vendre d'huile d'avion à Cuba.

En mars dernier, la compagnie publique argentine Yacimientos Petrolíferos Fiscales S.A. (YPF), prétextant du blocus, a refusé de continuer de fournir du carburant aux appareil de Cubana de Aviación, si bien que celle-ci a dû annuler les vols réguliers entre les deux pays qui existaient depuis trente-neuf ans.

Cette mesure arbitraire prouve d'évidence l'extraterritorialité du blocus qui viole dans ce cas non seulement les règles du commerce international, mais aussi la législation argentine elle-même.

De mars 2023 à février 2024, les préjudices causés au **secteur de l'énergie** et des mines se sont montés à non moins de **388 239 830 dollars.**

L'une des mesures les plus condamnables, par sa violation du droit international et par sa cruauté, a été, à compter de 2019, la volonté délibérée de l'administration étasunienne d'empêcher l'arrivée de carburants à Cuba, au point, cette année-là, d'infliger des amendes à 53 navires et 27 compagnies.

Il s'agit d'une modalité du blocus jusque-là inconnue : l'administration étasunienne menace directement quiconque — compagnies maritimes, sociétés d'assurances ou de réassurances, banques, personnes et gouvernements — fournirait du carburant à Cuba, recourant à la coercition, distillant la peur et infligeant de lourdes amendes. Les préjudices découlant de cette traque sont élevés.

Le blocus économique a aussi aggravé nos limitations financières et notre accès à des crédits destinés à la réparation de centrales électriques du pays, à l'achat des technologies nécessaires et du carburant requis pour garantir une alimentation électrique stable pour la population et l'économie.

Ceci explique les constantes coupures de courant qui engendrent dans la population du stress, de l'épuisement émotionnel, de l'angoisse, menacent les systèmes de réfrigération et de coction dans les foyers, tout en réduisant la productivité industrielle et le bon fonctionnement du pays.

Aleandris Guerra Peña, travailleur à son compte dans l'entreprise D´ La Sierra, dans la province de Santiago de Cuba, qui se consacre à la production de peintures, peut témoigner des préjudices qu'il souffre :

Rien que dans la première quinzaine de mai, les coupures de courant nous ont empêché de produire 3 200 litres de peinture, soit un manque à gagner de 800 000 pesos, et une masse salariale de 64 000 pesos qui n'a pas pu être distribuée entre les travailleurs.

Toutes nos productions se font en fonction de clients déjà prévus dont nous n'avons pas pu honorer les commandes. Comme nous devons récupérer les productions en retard, nous ne pouvons pas accepter de nouveaux clients, et donc augmenter nos ventes et nos revenus.

En janvier 2024, la société italienne Termomeccanica n'a pu, après avoir été achetée par la compagnie Trillium, dont l'un des sièges mères est aux États-Unis, livrer des pièces de rechange prévues à la centrale thermique Ernesto Che Guevara, qui a subi de ce fait de nombreuses pannes.

La société Accelleron, héritière d'ABB Turbocharging chez qui l'Unión Nacional Eléctrica (UNE) se pourvoyait en turbocompresseurs, refuse toujours de travailler avec Cuba, alléguant de la politique de sanctions unilatérales imposée par les États-Unis aux exportations vers des pays inscrits sur la liste des États commanditaires du terrorisme internationale.

Cette société publique cubaine ne disposant pas des financements nécessaires pour exécuter les maintenances partielles, élargies et totales, des unités thermiques du pays, 13 de celles-ci, sur un total de 15, se retrouvent hors de leurs cycles de maintenance (cinq ans), certaines même pour plus de trois cycles, d'où des niveaux de pannes considérables.

L'état de ces unités thermiques entraîne par ailleurs des consommations de carburants accrues, de l'ordre de 319 000 tonnes, soit un surcoût de 127 800 000 dollars rien qu'en 2023.

Compte tenu de la traque dont ses opérations financières sont victimes, Cuba doit assurer ses importations de carburants par des lettres de crédit irrévocables et confirmées (payables à vue) auprès d'une seule banque dont la capacité de confirmation est limitée et ne couvre pas bien souvent la valeur des cargaisons à importer dans le mois.

Dans le domaine des mines, Cuba a toujours plus de mal à acheter des équipements pour analyser et contrôler le procès de production. Durant la période analysée, un fabricant international a refusé de vendre directement à Cuba, parce qu'inscrite sur la Liste des États commanditaires du terrorisme international.

Un Contrat d'association économique internationale (CAEI) est entrée en vigueur le 28 décembre 2020 pour trois ans, en vue du projet minier de Cajálbana, dans la province de Pinar del Río, entre la société commerciale cubaine Commercial Caribbean Nickel S.A (CCN) et l'entreprise australienne Caribe Metals Corporation Pty Limited (CMC), mais celle-ci n'a pas pu virer les fonds nécessaires pour réaliser l'étude de faisabilité technique et économique prévue et engager les travaux sur le terrain, parce que les banques australiennes l'ont refusé expressément sous prétexte des mesures du blocus et des risques

qu'encourraient leurs intérêts si elles le faisaient. Le contrat est venu à terme sans qu'il ait été possible de résoudre cette situation.

Ceci constitue un exemple éloquent des effets du blocus dans le secteur des mines, puisqu'il a empêché l'exécution et la conclusion d'un contrat qui impliquait les études, la conception, les travaux, la mise en marche et l'exploitation d'une usine de production et de ventes de produits du nickel et cobalt, ce qui aurait apporté d'importantes ressources financières à notre pays.

Préjudices causés aux secteurs émergents de l'économie cubaine

Fin mars 2024, compte tenu des mesures adoptées ces dernières années pour favoriser et promouvoir leur contribution nécessaire à l'économie nationale, Cuba comptait 10 614 micro, petites et moyennes entreprises privées (mipymes) qui, de pair avec les autres formes de gestion non publique, apportaient près de 15 p. 100 au PIB et représentaient environ 35 p. 100 des emplois du pays.

Mais les restrictions du blocus ont touché sensiblement l'activité de nombreux hommes d'affaires privées, propriétaires d'entreprises et de coopératives, puisque 685 mipymes, soit 7,2 p. 100 du total, ont enregistré des pertes en 2023.

L'administration étasunienne a, le 28 mai dernier, annoncé un train de mesures limitées censé « favoriser » ce secteur moyennant des autorisations relatives à des services d'Internet et à des transactions financières. N'empêche que n'importe quelle analyse sérieuse de ces mesures laisse planer de nombreux doutes sur leur portée quand on connaît les effets dissuasifs intégraux du blocus.

Comment feront les grosses sociétés de la technologie et des communications pour discriminer entre le secteur public et le secteur privé cubain et pour définir leur accès à des pages web, à des outils et sites d'Internet qui sont bloqués aujourd'hui pour n'importe quel usager depuis Cuba ? Comment faciliteront-elles les achats sur Internet des articles nécessaires aux activités du secteur privé, si celui-ci ne peut accéder aux cartes de crédit électroniques utilisés dans le monde entier ?

Quelle compagnie maritime se risquera-t-elle à apporter ces articles à Cuba si elle sait qu'elle ne pourra plus toucher aucun port étasunien pendant six mois ?

Quelle compagnie ou banque étrangère sera-t-elle prête à accepter des transactions d'une entreprise privée cubaine si notre pays continue d'être inscrit sur la Liste des États commanditaires du terrorisme international qu'émet l'administration étasunienne et qu'elle sait donc qu'elle fera l'objet de surveillance et risque d'énormes amendes ? Quelle banque à l'étranger sera disposée à ouvrir un compte à un entrepreneur cubain quand elle sait que celui-ci ne peut pas utiliser le dollar des États-Unis ou que l'administration étasunienne peut à tout moment introduire de nouvelles règles qui durcissent le blocus contre Cuba et contre des tiers ? Comment un entrepreneur cubain pourra-t-il virer ses profits faits à l'étranger tant que les banques cubaines seront en butte aux sanctions de l'administration étasunienne ?

Le fait est que le blocus est si complexe, si englobant, si parfaitement conçu sur le plan légal pour étrangler Cuba qu'aucun secteur de la société et de l'économie ne peut y échapper tant que le maillage serré de restrictions et d'interdictions qui enferme cette politique et qui frappe systématiquement et significativement tous les acteurs économiques ne sera pas rompu.

Ainsi, les avis et les restrictions posés aux voyages à Cuba ont réduit les revenus qu'un segment majoritaire du secteur privé tirait du tourisme et de la location de chambres. La Liste des logements interdits à Cuba, l'inscription de Cuba sur la Liste des États commanditaires du terrorisme international, l'interdiction de voyages individuels (catégorie interpersonnelle), entre autres mesures de l'administration étasunienne, ont bloqué tout progrès dans ce secteur et réduit considérablement les réservations dans des chambres d'hôte et pensions de famille du privé. La principale limitation pour ces acteurs cubains, c'est que, faute d'avoir accès au marché touristiques étasunien, ils ne peuvent rivaliser sur un pied d'égalité avec les autres de la région.

Cuba compte environ 20 000 chambres dans le privé. Des 163 455 Étasuniens arrivés dans l'île de mars 2023 à février 2024, 45,6 p. 100 y sont descendus pour une semaine en moyenne. Si les restrictions et interdictions en vigueur étaient levées et si la quantité de visiteurs étasuniens pouvait s'accroître, le secteur privé pourrait toucher des revenus supplémentaires se montant à 106 700 000 dollars.

Abdel Aguilar Galarraga, propriétaire de l'auberge Aguilar (Centro Habana), sait combien le blocus lèse les affaires dans la location de logements :

Nous avons énormément de mal à accéder aux pages de réservation de sites comme Booking.com pour offrir nos services. Nous sommes limités quand nous voulons montrer nos services au reste du monde.

Comme nous ne pouvons pas offrir nos services et notre travail, les autres branches, puisqu'il s'agit d'une chaîne économique, telles que transport, location de voiture, restaurant, services médicaux, maçonnerie, personnel de nettoyage, guides touristiques, sont touchés à leur tour. Quand vous minez le tourisme comme première industrie de notre nation, vous sapez aussi la possibilité pour l'État d'offrir des services sociaux de qualité.

La désignation de Cuba comme État commanditaire de terrorisme, la guerre numérique, l'intoxication sur les réseaux, l'impossibilité de bénéficier d'une exemption de visa si vous avez visité Cuba engendre de la peur et de l'incertitude et les touristes sont placés devant un choix anormal : aller à Cuba ou pas.

Après avoir affirmé que la quantité de touristes a diminué considérablement, Aguilar ajoute :

Nous qui avons misé sur notre pays pour nous développer, le blocus nous fait du tort jour après jour et nous empêche d'offrir des services compétitifs.

Par ailleurs, l'impossibilité de se faire délivrer des visas de non-immigrant directement à La Havane a limité la capacité des entrepreneurs cubains de se rendre aux États-Unis, qui est leur marché naturel le plus proche où s'approvisionner.

Par suite des mesures coercitives que l'administration étasuniennes a appliquées ces dernières années contre les institutions financières cubaines, plusieurs plateformes de paiement et de commerce électronique en ligne, comme PayPal, refusent de prêter service à ces personnes, qu'elles soient du public ou du privé, rien que pour être Cubaines.

Les entrepreneurs privés ne peuvent disposer de cartes de crédit Visa ou MasterCard, interdites aux Cubains où qu'ils soient, de sorte qu'ils n'ont pas de moyen sûr de paiement en ligne, même à travers un pays tiers. Ainsi donc, les succursales des banques ne prennent pas en charge leurs virements, et de nombreux clients refusent de poursuivre leurs relations avec les entités privées cubaines, un phénomène qui s'est accru depuis que Cuba a été taxé d'État commanditaire du terrorisme international.

Par ailleurs, les exemples d'instruments informatiques inaccessibles aux développeurs cubains, tout simplement parce qu'ils sont Cubains, abondent. Sans parler de leurs difficultés à accéder à des mécanismes de financement extérieur.

Pour l'ingénieur Carlos Miguel Pérez Reyes, fondateur de DOFLEINI Software, la première mipyme privée à Cuba à se consacrer au développement et à l'exportation de produits informatiques, le blocus constitue un frein pour le secteur :

Nous n'avons pas pu faire d'affaires concrètes, même si nous avons reçu des dizaines de demandes, avec les clients étasuniens, les plus proches, géographiquement parlant, où se concentrent la plus grande quantité d'innovation et les principales entreprises d'informatique.

Nous n'avons pas de moyens pour toucher des paiements, même à travers un pays tiers. De nombreux clients finissent par ne pas nouer de relations avec Cuba, même si l'équipe en jeu est talentueuse. Ne pas disposer de ces moyens, comme les passerelles numériques, nous écarte du système technologique mondial.

Quand vous tentez de réaliser sur une de ces plateformes l'achat de certains de ces services professionnels, vous découvrez que Cuba n'apparaît même sur les listes déroulantes des pays à choisir.

La grande majorité des systèmes de logiciels est bloquée pour Cuba, c'est le cas des systèmes de communication les plus connus comme Zoom, Slack, GitHub, entre autres.

On veut faire croire que cette politique ne fait pas de tort au secteur privé et que nous avons certains avantages, mais c'est faux. Comme entrepreneurs du secteur privé, nous ne voulons pas qu'on nous fasse des cadeaux. Nous voulons qu'on nous laisse faire les choses sur un pied d'égalité avec le reste du monde, parce que les problèmes de Cuba, c'est à nous, les Cubains, de les régler.

Les importations et les exportations de ces acteurs sont aussi limitées par les prix élevés à payer sur des marchés éloignés. Dans la province d'Holguín, par exemple, le secteur privé a dû cesser d'importer des produits comme le ciment, le bois et le contreplaqué, à cause de leurs prix élevés sur lesquels influent de façon déterminante les coûts du fret.

Le secteur privé n'échappe pas non plus à l'application du Titre III de la Loi Helms-Burton, qui ne fait pas de distinction entre secteur public et secteur privé pour engager des procès en justice, si bien qu'une personne naturelle peut tomber sous le coup de cette législation illégale.

Il suffit qu'une partie à un projet de développement local auquel travaillent différents acteurs économiques, une entreprise publique, par exemple, soit sanctionnée pour qu'une contrepartie du secteur en souffre directement les conséquences.

Oliesky Fabre del Castillo, a fondé en septembre 2021 l'une des trente-cinq premières mipymes privées, EnParalelo, qui crée des systèmes alimentaires urbains plus durables, sains, équitables, inclusifs, résilients, locaux et souverains en proposant la production, le conditionnement et la vente de produits agricoles à haute valeur nutritive, et qui, parallèlement, coordonne un projet de développement local dans la municipalité de Plaza de la Revolución, à la Havane. Il explique :

Pour investir, nous avons démarré de zéro, à la recherche de financement et d'espace pour développer tout ce que nous voulions faire, et nous avons obtenu un financement de la banque cubaine.

Fin 2022, EnParalelo a été sélectionnée par le Hub régional d'innovation du Programme alimentaire mondial (HZero), basé en Colombie, comme l'une des dix idées les plus innovantes pour éliminer la faim en Amérique latine. Castillo affirme :

Ça nous a permis d'obtenir un nouveau financement et d'accéder à un programme d'accélération de six mois qui nous a préparés à consolider notre modèle d'affaire.

Et c'est là que nous avons commencé à sentir dans notre chair les effets du blocus. Le premier obstacle auquel nous nous sommes heurtés, c'est la communication en ligne pour accéder aux cours de formation et à d'autres plateformes de génération de connaissances savantes. Nous avons dû bien souvent entendre les conférences enregistrées, une fois celles-ci tenues.

Accéder à Cuba au financement prévu a été une autre odyssée. Cet argent devait être utilisé dans l'investissement, pour importer une série d'intrants, d'équipements, mais tous les fournisseurs voulaient toucher

leur paiement à l'extérieur. Nous avons rencontré différents obstacles pour identifier des fournisseurs qui seraient enregistrés dans notre pays. Nous avons aussi appris l'existence de fournisseurs qui étaient plus proches, aux États-Unis, mais il nous a été impossible de négocier avec eux.

Castillo parle aussi des obstacles que le blocus lui a imposés quand il a voulu acheter dans le pays des semences qui sont indispensables à EnParalelo.

Bien que nous ayons identifié des fournisseurs étasuniens, nous ne les avons contactés, parce que nous savions à quelles barrières nous allions nous heurter. Bien des intrants dont nous avions besoin, nous les découvrons sur des plateformes de commerce électronique qui n'ont pas le droit de livrer à Cuba. Pour nous, ce serait très bénéfique de pouvoir nouer un commerce bilatéral stable avec les États-Unis en raison de leur proximité et de la qualité de leurs matières premières.

L'administration Biden vient d'annoncer quelques mesures pour « appuyer » le secteur privé, mais cela ne change rien à l'essence même du blocus. Reste à voir en plus leur portée réelle.

Lácteos Clamanta est une mipyme privée, installée dans la municipalité de La Lisa, à La Havane, qui voit le jour dans un contexte national marqué par le durcissement sans précédent du blocus ; sa production principale sont le yaourt probiotique et la glace de la marque Gustó. Son propriétaire, Martín Nizarane Araluce, peut attester des limitations dans lesquelles il doit agir jour après jour à cause de cette politique étasunienne :

Les lois extraterritoriales des États-Unis nous interdisent d'opérer dans des conditions de marché normales, empêchant de créer un climat d'affaires adéquat. Elles engendrent des conditions désavantageuses et limitent nos capacités de négociation face aux fournisseurs étrangers, qui nous proposent des matières premières, des intrants et des équipements plus chers et selon des modalités de paiements parfois irrégulières, parce que le blocus freine l'accès des mipymes aux banques internationales.

Quand des mipymes s'associent à des projets de développement local au bénéfice de la population, comme c'est le cas de Lácteos Clamanta, elles sont la cible des attaques médiatiques de ceux qui s'enrichissent grâce à la politique de haine contre Cuba. Nizarane Araluce atteste :

Les médias anticubains, dont les réseaux sociaux, s'efforcent de discréditer, de décourager et de stopper les efforts de ceux qui, dans des conditions difficiles, apportent le plus à la production d'aliments en profitant des occasions qu'offrent les nouvelles politiques économiques mises en place à Cuba.

03 EL BLOCUS VIOLE LE DROIT INTERNATIONAL

Application extraterritoriale



Comme nous l'avons démontré tout au long du présent Rapport, le blocus ne fait pas que porter préjudice aux relations économiques, commerciales et financières entre Cuba et les États-Unis : il vise — et il y parvient — à entraver nos relations économiques et commerciales partout dans le monde, faisant fi des prérogatives souveraines des autres pays et des droits de leurs citoyens, ces visées sinistres ayant force de loi depuis l'adoption de la Loi Helms-Burton.

Pour empêcher les investissements étrangers dans notre pays, traquer nos transactions internationales et entraver le fonctionnement normal de toutes nos opérations à l'étranger, l'administration étasunienne recourt à une grande quantité d'instruments et de formes de pression par le biais de ses agences de régulation.

Cette politique d'intimidation a réussi à entraver, voire à empêcher, le paiement des quotes-parts que Cuba doit verser en tant que membre d'organismes internationaux dans la mesure où les banques refusent de se charger de ces transactions. Par ailleurs, plus d'une cinquantaine de missions diplomatiques cubaines se heurtent à des difficultés devant les banques qui leur prêtaient service traditionnellement, ce qui entrave le fonctionnement et le maintien de nos ambassades et consulats.

En sus des exemples déjà mentionnés, on trouvera à l'Annexe 4 d'autres cas d'application extraterritoriale du blocus entre mars 2023 et février 2024, dont ceux qui concernent des ambassades cubaines.

04 REJET UNIVERSEL

du blocus

Le mouvement international qui vise à la levée du blocus a été très actif durant la période analysée, tant en présentiel que depuis les plateformes numériques.

On a enregistré plus de 2 000 événements publics, interventions et documents adoptés dans des réunions internationales qui condamnent le blocus, et plus de 880 déclarations contre le Titre III de la Loi Helms-Burton et contre l'inscription de Cuba sur la Liste des États commanditaires de terrorisme.

Par ailleurs, on a constaté toujours plus d'appels dans la société étasunienne à la levée du blocus et contre la qualification arbitraire faisant de Cuba un État terroriste. Des législateurs, tant du Congrès de Washington que de ceux des différents États, des membres des secteurs universitaires, économiques, politiques, religieux, scientifiques, de jeunes et le mouvement de solidarité ont engagé diverses initiatives pour faire pression sur la Maison-Blanche.

Après que l'administration étasunienne a, en mai dernier, radié Cuba de sa Liste des États ne coopérant pas à fond avec ses efforts antiterroristes, de nombreux gouvernements, surtout en



Amérique latine et dans les Caraïbes, des organisation internationales et régionales, mais aussi des organisations politiques, sociales et religieuses et des hommes politiques aux États-Unis ont réclamé fermement que la Maison-Blanche en fasse autant sur sa liste unilatérale des États commanditaires de terrorisme.

C'est le cas, entre autres, des gouvernements suivants : Barbade,

Bélarus, Bélize, Bolivie, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Dominique, Gambie, Grenade, Honduras, Mexique, Mozambique, Namibie, Nicaragua, République dominicaine, République démocratique populaire lao, Russie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Serbie, Syrie, Timor Leste, Viet Nam, Venezuela ; mais encore du Groupe de Puebla, de la Table de dialogue pour la paix entre le gouvernement colombien et l'Armée de libération nationale, du Conseil des relations extérieures et communautaires (COFCOR) de la Communauté des États des Caraïbes (CARICOM), de l'Association des États des Caraïbes (AEC), de l'Alliance bolivarienne des peuples de Notre Amérique-Traité de commerce des peuples (ALBA-TCP), du Système économique latino-américain et caribéen (SELA), de la Conférence permanente des partis politiques d'Amérique latine (COPPPAL), du Comité de coordination conjointe du Mouvement des pays non alignés et du Groupe des 77 et la Chine, du Groupe des amis défendant la Charte des Nations Unies, entre autres.

On trouvera à l'Annexe 5 une série d'actions visant, aux États-Unis et dans le reste du monde, au rejet du blocus durant la période analysée.

CONCLUSIONS

Le blocus que les États-Unis imposent à Cuba viole le droit international, est contraire aux buts et principes de la Charte des Nations Unies, constitue une transgression du droit d'un État souverain à la paix, au développement et à l'autodétermination.

Il est, de par son essence et ses visées, un acte d'agression unilatéral, une menace permanente à la stabilité de notre pays et une violation massive, flagrante et systématiques des droits humains de l'ensemble des Cubaines et des Cubains. C'est une politique cruelle, dénuée de la moindre justification.

Il viole aussi les droits constitutionnels du peuple étasunien en restreignant sa liberté de voyager à Cuba et d'avoir des relations avec notre pays. Il viole par ailleurs les droits souverains des autres États de par sa nature extraterritoriale.

De mars 2023 à février 2024, l'administration étasunienne a continué de traquer les livraisons de carburants à Cuba, de permettre la présentation de demandes judiciaires devant des cours étasuniennes en vertu du Titre III de la Loi Helms-Burton et d'orchestrer sa campagne de discrédit contre nos programmes de coopération médicale dans le monde entier. Elle s'est attachée à empêcher la reprise du secteur touristique cubain, fortement touché par la pandémie du Covid-19, toutes ces mesures visant à porter le coup de grâce aux principales sources de revenus de notre pays.

La traque financière dont nous faisons l'objet s'est renforcée depuis que nous nous sommes retrouvés sur la liste où le département d'État inscrit arbitrairement les États censément commanditaires de terrorisme, une décision prise sans la moindre justification ni la moindre preuve par l'administration Trump, républicaine, à peine neuf jours avant d'abandonner la Maison-Blanche. Le président démocrate Biden pourrait l'annuler d'un trait de plume, mais il ne l'a pas fait. Que son administration ait reconnu tout récemment que Cuba coopérait pleinement à la lutte contre le terrorisme rend notre maintien sur cette liste illégale encore plus absurde et injustifiable.

Les décisions prise le 28 mai dernier au sujet du secteur privé cubain ne modifient en rien l'essence même du blocus : ce sont des mesures limitées, dont la matérialisation se heurtera irrémédiablement aux effets de dissuasion tous azimuts du blocus, à plus forte raison si Cuba continue d'être taxée d'État terroriste.

En effet, le blocus ne fait pas de distinguo entre les différents segments de la société cubaine ni entre les divers acteurs économiques, puisque son objectif clef est de dégrader le niveau de vie de toute la population, de provoquer l'insatisfaction, le désespoir et l'irritation et de fomenter en dernier ressort la modification de l'ordre constitutionnel établi en toute légitimité à Cuba.

Il est intolérable, illégal et immoral qu'un petit pays soit, depuis plus de soixante ans, en butte à une politique d'étranglement criminelle, qui lui a infligé, sur le plan économique, des préjudices dépassant **164 141 100 000 dollars** à prix courant et **1 499 710 000 000 de dollars**, si l'on tient compte de la fluctuation du dollar face à l'or. De mars 2023 à février 2024, le blocus a causé des pertes se chiffrant à **5 056 800 000 dollars.**

Il est tout aussi inacceptable que l'administration étasunienne fasse la sourde oreille à l'appel de la communauté internationale, qui lui demande de lever cette politique illégale et inhumaine, comme le prouvent les 31 résolutions que l'Assemblée générale des Nations Unies au sujet de la « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ».

Cuba exige que l'administration étasunienne : lève une bonne fois pour toutes son blocus ; arrête de traquer nos opérations et relations économiques et financières avec le reste du monde ; cesse d'allouer des millions de dollars chaque année en vue de saboter notre ordre intérieur et de financer ses opérations de désinformation ; nous radie de sa liste illégale et unilatérale des États commanditaires de terrorisme.

Cuba reste disposée à mettre en place des relations civilisées et respectueuses avec l'administration étasunienne malgré ses différences avec celle-ci. Elle reste ouverte aux échanges et au travail avec toutes les contreparties et tous les interlocuteurs de la société étasunienne qui souhaitent travailler avec elle à une amélioration des relations.

Cuba, comme l'a dit le président Miguel Díaz-Canel Bermúdez, ne cessera jamais de faire face au blocus et de résister d'une manière créative à l'injustice qu'on lui impose.

Cuba continuera de dénoncer le blocus, dans l'espoir que cette politique criminelle soit levée une bonne fois pour toutes. Les générations actuelles et futures de Cubaines et de Cubains ont le droit de vivre et de se développer dans un pays sans blocus.

ANNEXES

Annexe 1 : Lois et réglementations étasuniennes concernant le blocus

- **Trading with the Enemy Act, 1917 (TWEA, Loi du commerce avec l'ennemi) :** Aux termes de sa section 5(b), le chef du pouvoir exécutif est habilité à appliquer des sanctions économiques en temps de guerre ou à n'importe quelle autre période d'urgence nationale et à prohiber le commerce avec l'ennemi ou des alliés dudit ennemi pendant des conflits militaires. En 1977, l'International Emergency Economic Powers Act (Loi des pouvoirs économiques en cas d'urgence internationale) a restreint les facultés du président à imposer des sanctions en arguant de situations d'urgence nationale. Or, la TWEA continue de s'appliquer à Cuba bien que la Maison-Blanche n'ait jamais décrété la moindre urgence nationale par rapport à l'île.
- **Foreign Assistance Act (1961, Loi relative à l'aide extérieure) :** Aux termes de cette loi, le président étasunien a été autorisé à établir et à maintenir un « embargo » total sur le commerce avec Cuba et à prohiber l'octroi de n'importe quelle aide qui soit au gouvernement cubain. Les fonds du gouvernement étasunien destinés à l'aide étrangère et alloués à des organismes internationaux ne peuvent être employés dans des programmes concernant Cuba. L'octroi de n'importe quelle aide prévue aux termes de cette loi ou de tout autre bénéfice prévu dans n'importe quelle autre loi en faveur de Cuba est interdit aussi longtemps que le président n'aura pas déterminé que Cuba a engagé les actions requises pour restituer à des personnes physiques ou morales étasuniennes au moins 50 p. 100 de la valeur des biens nationalisés par le gouvernement cubain après le triomphe de la Révolution, ou pour verser une juste compensation.
- **Décret présidentiel 3447 :** C'est par cette décision du 3 février 1962 que le président John F. Kennedy a imposé un « embargo » total au commerce entre les États-Unis et Cuba, par application de la section 620 (a) de la Loi relative à l'aide extérieure.
- **Cuban Assets Control Regulations (1963, Réglementations relatives au contrôle des actifs cubains) :** Promulguées par le département du Trésor, elles ont, entre autres sanctions, établi la mise sous séquestre de tous les actifs cubains aux États-Unis ; l'interdiction de toutes transactions financières et commerciales sans autorisation ; la prohibition des exportations cubaines aux États-Unis ; la prohibition à n'importe quelle personne physique ou morale des États-Unis ou de pays tiers de faire des transactions avec Cuba en dollars des États-Unis.

- **Export Administration Act of 1979 (Loi relative à la gestion des exportations) :** Aux termes de la section 2401 (b) (1), « National Security Controls », « Policy Toward Individual Countries », le président des États-Unis est habilité à inscrire sur la « Liste de contrôle des marchandises » des pays auxquels pourront être appliqués des contrôles d'exportation spéciaux dans l'intérêt de la sécurité nationale. Cuba y est inscrite.
- **Export Administration Regulations, 1979 (EAR, Réglementations relatives à la gestion des exportations) :** Elles jettent les bases de contrôles généraux d'articles et d'activités dans le cadre des sanctions imposées par le gouvernement étasunien, et fixent une politique de refus systématique des exportations et réexportations à Cuba.
- **La Cuban Democracy Act of 1992 (« Loi pour la démocratie à Cuba de 1992 ») ou Loi Torricelli :** Interdit aux filiales des sociétés étasuniennes dans des pays tiers de faire du commerce de biens avec Cuba ou des ressortissants cubains. Interdit aux navires marchands de pays tiers ayant accosté à Cuba d'accoster aux États-Unis pendant cent quatre-vingts jours à moins d'en recevoir l'autorisation du secrétaire au Trésor.
- **La Cuban Liberty and Democratic Solidarity (Libertad) Act of 1996** [« Loi pour la liberté et la solidarité démocratique à Cuba (Libertad) de 1996 »], ou Loi Helms-Burton : Cette loi codifie les dispositions du blocus, élargit leur portée extraterritoriale, permet d'infliger des sanctions aux cadres de sociétés étrangères qui feraient des transactions concernant des biens étasuniens nationalisés à Cuba et les menace de les présenter devant des cours des États-Unis. Elle a réduit les prérogatives du président pour suspendre cette politique. C'est le 2 mai 2019 qu'une administration étasunienne a annoncé pour la première fois que des demandes pourraient présenter devant des cours en vertu de cette loi.
- **Section 211 de la Loi d'allocations supplémentaires et d'urgence pour l'exercice fiscal 1999 :** Aux termes de cette loi, il est interdit aux cours étasuniennes de reconnaître les droits de sociétés cubaines sur les marques associées à des biens nationalisés.
- **The Trade Sanction Reform and Export Enhancement Act (2000, Loi relative à la réforme des sanctions commerciales et à l'élargissement des exportations) :** Aux termes de cette loi, certains produits agricoles ont été autorisés à l'exportation à Cuba, mais à condition que celle-ci paie en liquide, à l'avance, et sans octroi de crédits étasuniens ; les citoyens étasuniens ne peuvent pas faire de tourisme à Cuba, l' « activité touristique » étant définie comme toute activité relative à des voyages vers, depuis ou à Cuba qui ne serait pas expressément autorisée aux termes de la section 515.560 du Titre 31 du Code de réglementations fédérales, autrement dit les voyages autorisés ne concernent que douze catégories de personnes.

Annexe 2 : Actions de blocus réalisées par l'administration étasunienne (mars 2023-février 2024)

31 mars 2023 : L'Office for Foreign Assets Control (OFAC), rattaché au département du Trésor, annonce être parvenu à un arrangement monétaire de 72 230,32 dollars avec l'Uphold HQ Inc., entreprise de services monétaires installée à Larkspur (Californie), pour violations apparentes des programmes de « sanctions » imposés à Cuba, à l'Iran et au Venezuela, les transactions impliquant Cuba, au nombre de 25, s'étant montées à 142 683,74 dollars de mars 2017 à mai 2022.

6 avril 2023 : La société Microsoft Corporation, de Redmond (Washington, États-Unis), accepte de payer 2 980 265,86 dollars à l'OFAC et 347 631 dollars au Bureau for Industry and Security (BIS), rattaché au département du Commerce, soit un total de 3 327 896 dollars, pour avoir exporté à 1 339 reprises des services ou des logiciels à des juridictions sanctionnées comme Cuba (54 opérations pour celle-ci correspondant à l'OFAC), en violation des programmes de mesures coercitives des États-Unis.

1er mai 2023 : La société Poloniex, LLC, installée dans le Delaware et dont les principales opérations ont lieu à Boston (Massachusetts), accepte de payer à l'OFAC une amende de 7 591 630 dollars pour avoir permis, à travers sa plateforme de négociations, que des clients situés apparemment dans des juridictions « sanctionnées » participent à des transactions en ligne associées à des actifs numériques pour un total combiné de 15 335 349 dollars, en violation des programmes de mesures coercitives des États-Unis.

29 septembre 2023 : Par mémorandum présidentiel, Joseph Biden, entre autres mesures, proroge pour une nouvelle année les restrictions à l'octroi de fonds fédéraux en vue d'échanges culturels et éducationnels avec Cuba, le prétexte en étant le maintien arbitraire et injustifiée de Cuba, au niveau 3, dans le Rapport annuel du département d'État sur la traite des êtres humains.

6 novembre 2023 : L'OFAC fait savoir par communiqué officiel qu'il est parvenu à un accord monétaire de 206 213 dollars, à verser au département du Trésor, avec daVinci Payments (daVinci), une compagnie étasunienne qui gère des programmes de cartes de récompenses électroniques prépayées et qui, de novembre 2017 au 27 juillet 2022, aurait censément violé plusieurs programmes coercitifs, dont les lois du blocus imposé à Cuba, en participant à des échanges de cartes de récompenses à des personnes dans des juridictions sanctionnées.

21 février 2024 : Josep Biden proroge pour une année de plus l'état d'urgence nationale concernant Cuba, mis en place par William Clinton le 1er mars 1996.

Annexe 3 : Prérogatives du président des États-Unis pour modifier l'application du blocus

Le président des États-Unis dispose de prérogatives exécutives pour modifier l'échafaudage du blocus, notamment

en modifiant des réglementations du département du Trésor et du département du Commerce. Ainsi il peut :

- Radier Cuba de la Liste des États commanditaires de terrorisme que dresse le département d'État.
- Annuler la politique de traque financière contre Cuba, dont celle concernant les approvisionnements de carburants.
- Suspendre la mise en pratique du Titre III de la Loi Helms-Burton qui permet la présentation de demandes judiciaires devant des cours étasuniennes contre des compagnies de pays tiers.
- Modifier la limite de 10 p. 100 de composants étasuniens au-delà de laquelle Cuba ne peut importer aucun bien d'aucun pays du monde.
- Ordonner aux départements d'État et du Trésor de radier les entités de droit cubaines d'autres listes unilatérales, dont la Liste des entités cubaines frappées de restriction, la Liste des logements interdits et la Liste des nationaux spécialement visés.
- Donner des instructions aux représentants des États-Unis auprès des institutions financières internationales de ne pas bloquer l'octroi de crédits et de facilités financières à Cuba.
- Permettre à des entités de droit cubain, dont des banques et des entreprises, d'ouvrir des comptes sur des banques correspondantes des États-Unis.
- Autoriser l'exportation à Cuba de produits étasuniens dans des domaines clefs de l'économie, dont les mines, le tourisme et la biotechnologie.
- Autoriser l'importation aux États-Unis de n'importe quelle marchandise fabriquée ou découlant de produits cultivés, produits ou manufacturés à Cuba par des entreprises publiques (nickel, sucre, tabac, rhum et autres).
- Permettre l'exportation à Cuba d'intrants et d'équipements médicaux destinés à l'élaboration de produits biotechnologiques.
- Assouplir la politique de délivrance de permis concernant des investissements de compagnies étasuniennes à Cuba.
- Autoriser des citoyens étasuniens à recevoir des traitements médicaux à Cuba.
- Permettre des modalités de coopération plus larges en vue de la mise au point, de la vente et des livraisons de médicaments et de produits biomédicaux d'origine cubaine, par exemple à travers des investissements directs de compagnies étasuniennes et de sociétés mixtes.
- Permettre la vente des matières premières dont a besoin ´Cuba pour produire des médicaments destinés à la population de Cuba et à celle d'autres pays en développement.
- Autoriser des filiales étasuniennes à faire des affaires avec Cuba, non associées à l'import-export de biens à Cuba (interdit par la Loi Torricelli).

Annexe 4 : Quelques cas d'application du blocus à Cuba (mars 2023-février 2024)

Mars 2023 : MEDICUBA ne peut plus acheter des articles médicaux, dont des médicaments pour le traitement du cancer, des allergies et d'autres maladies terminales à la compagnie canadienne APOTEX parce que celle-ci a été achetée par la société étasunienne SK Capital.

Mai 2023 : La banque espagnole Santander fait savoir à la direction générale de l'entreprise cubaine installée en Espagne, IC Neuronic, qu'elle annulera en juin la police d'assurance qu'elle avait avec elle depuis 2020.

Mai et juin 2023 : La Branche européenne de la Citybank installée en Bulgarie retient un transfert de l'ambassade cubaine dans ce pays concernant le paiement de prestations de service à l'entreprise de télécommunications Vivacom. En juillet, elle renvoie le virement du paient de la facture à l'ambassade cubaine qui a dû changer de banque pour rester en rapport avec Vivacom.

Premier semestre de 2023 : La banque japonaise MUFG refuse un virement émanant de l'équipe de base-ball Dragons de Chunichi et adressé à la Confédération mondiale de base-ball et de softball, un mécanisme qui existait depuis 2018 grâce auquel elle obtenait les revenus correspondant à la formation de joueurs cubains sous contrat, sous prétexte qu'il pouvait s'agir d'une violation des lois étasuniennes associées au blocus à Cuba.

17 août 2023 : L'organisation GS1 Aisbl, administratrice de normes acceptées à l'échelle internationale pour la communication et les échanges d'informations entre les partenaires d'affaires de différentes chaînes de livraisons mondiales, fait savoir à Cuba qu'il sera impossible à celle-ci de participer en présentiel à la réunion régionale GS1 LATAM prévue à Buenos Aires en octobre prochain, sous prétexte que Cuba est sous le coup d'un régime de sanctions et que sa participation mettrait en danger le personnel de GS1.

Août 2023 : La banque Swedbank commence à envoyer à ses clients des lettres dans lesquelles elle leur demande de ne plus faire de transactions depuis ou vers la compagnie Habanos Nordic et Cuba, car cela lui faisait courir des risques de sanctions ; en cas de refus du client, elle sera contrainte de limiter ou d'interrompre les comptes et les services qu'elle a avec lui.

Août 2023 : L'association française Cuba Linda, qui promeut des voyages visant au rapprochement entre les peuples, se voit retirer la possibilité d'utiliser la plateforme de traitement de paiement et de solutions de risque SumUp, un service qu'elle avait demandé pour faciliter les ventes par cartes de crédit dans son stand au Festival de L'Humanité, alors que ce service lui avait pourtant accordé, sous prétexte que, aux termes de l'article 13 des conditions générale du contrat correspondant, la plateforme s'engage à ne pas pas participer à des activités « frauduleuses, comme le blanchiment, le financement du

terrorisme ou toute autre activité criminelle ».

Septembre 2023 : La banque suédoise Skandinaviska Enskilda Banken AB (SEB) refuse de poursuivre ses opérations avec Habanos Nordic A. B., à cause des risques de pénalités qu'elle encoure de la part des États-Unis.

21 novembre 2023 : L'OFAC, rattaché au département du Trésor, inflige une amende de 968 618 825 dollars à la compagnie de cryptomonnaies Binance Holdings, Ltd., installée dans les îles Caïman, pour violation de plusieurs programmes de sanctions étasuniens, dont les lois du blocus contre Cuba, cette compagnie devant payer en plus d'autres amendes au département de la Justice, au Financial Crimes Enforcement Network (FinCen), rattaché au département du résor, et à la Commodity Futures Trading Commission (CFTC), pour un total de 4,3 milliards de dollars.

6 décembre 2023 : Le groupe suisse BMW Financial Services-BMW Leasing fait savoir à l'ambassade cubaine dans ce pays qu'il doit annuler ses relations commerciales et ses contrats avec elle, après avis de son département légal qu'il ne peut accepter des paiements en provenance du gouvernement cubain. Par ailleurs, toujours dans la première semaine de décembre, le groupe annule le contrat de leasing concernant une voiture officielle de l'ambassade passé auprès du concessionnaire AG BMW Marti à Berne.

En 2023, en plus :

- La Banco Comercial Portugués S. A. annule un virement de 55 186 dollars de l'Association d'amitié Cuba-Portugal à l'agence AMISTUR de Cuba, dont le compte est ouvert sur Banco Financiero Internacional (BFI), cette somme étant destinée à payer les frais de la brigade de solidarité revenant de Cuba.
- Le groupe FRANSABANK (agence de France) refuse un virement de l'ambassade cubaine à Bonn à son homologue d'Alger sous prétexte de « risques de sanctions et d'embargos » qui lui interdit de participer à n'importe quelle transaction directe ou indirecte en rapport avec Cuba.
- Les banques ING, New B, Argenta, Bpost et BNP-Paribas-Fortis refusent des virements portant la mention « Aide à Cuba », à la suite de l'incendie survenu dans la base de superpétroliers de Matanzas, ces annulations ayant été dénoncées grâce à la campagne de solidarité « Un euro pour Cuba » lancée par des associations européennes d'amitié avec Cuba.

Début 2024 : Le groupe UBS refuse de virer le montant de la contribution volontaire de Cuba au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme (OACNUDH) correspondant à 2023, malgré de nombreuses démarches de celui-ci auprès de cette banque, qui a allégué à plusieurs reprises que, cette contribution n'étant pas obligatoire et son retard n'impliquant donc pas une perte de droits pour le pays concerné, elle n'était pas obligée d'accepter un virement provenant d'un pays sujet à des sanctions étasuniennes.

Janvier 2024 : JCC Payment Systems Ltd., entreprise de services financiers qui travaille avec la Banque de Chypre pour des paiements par terminal bancaire et des virements par passerelle de paiement, fait savoir à l'ambassade cubaine à Nicosie qu'elle vient d'annuler sur-le-champ son accord avec elle, ce genre de services lui étant interdit, si bien que l'ambassade a perdu ses possibilités d'encaissement par terminal.

Janvier 2024 : Axis Bank (Inde) refuse un virement de l'entreprise indienne Panacea pour achat au Centre d'ingénierie génétique et de biotechnologie (CIGB, La Havane) d'intrants nécessaires à la production du vaccin pentavalent, alléguant que Cuba est inscrite sur la Liste étasunienne des États commanditaires du terrorisme international et demandant à Panacea de bien vérifier que son virement n'est pas destiné à une institution sous contrôle de l'armée cubaine, d'un organe de sécurité ou de renseignement de Cuba.

Février 2024 : L'entreprise postale UPS refuse à un Slovène de faire parvenir une documentation au consulat cubain d'Autriche, parce que celui-ci ne répond pas aux normes gouvernementales des pays ou zones où elle opère.

15 mars 2024 : L'OFAC inflige une amende de 3 740 442 dollars à la société bancaire suisse EFG International AG pour violation de ses réglementations et d'autres programmes de sanctions, l'accusant d'avoir fait de 2014 à 2018 un total de 727 transactions à des clients de Cuba, pour un montant de 29 939 701 dollars.

Annexe 5 : Dénonciations du blocus à Cuba (mars 2023-février 2024)

Dénonciations du blocus aux États-Unis :

2 mars 2023 : Le commissionnaire du comté de Washtenaw, à Ann Arbor (Michigan), adopte une résolution exhortant l'administration étasunienne de lever le blocus et de radier Cuba de la Liste des États commanditaires de terrorisme.

6 mars 2023 : Les sénateurs Amy Klobuchar (démocrate du Minnesota), Jerry Moran (républicain du Kansas), Chris Murphy (démocrate du Connecticut), Roger Marshall (républicain du Kansas) et Elizabeth Warren (démocrate du Massachussetts) présentent à nouveau le projet de loi bipartite « Liberté d'exportation à Cuba » qui vise à éliminer les réglementations l'interdisant.

8 mars 2023 : La Conférence des évêques de l'Église évangélique luthérienne d'Amérique adresse une lettre à Robert Menéndez, démocrate de New Jersey et président de la Commission des relations extérieures du Sénat, pour lui demander de lever les mesures coercitives imposées à Cuba, lui rappelant que le blocus économique cause des préjudices à Cuba et que son inscription injuste sur la Liste des États commanditaires de terrorisme exerce une influence nuisible sur la vie des Cubains.

14 mars 2023 : Vingt Églises et organisations religieuses, dont l'Église presbytérienne, le Church World Service, The Episcopal Church et the United Methodist Church-General Board of Church and Society, adressent une

lettre au président Joseph Biden pour lui demander de modifier la politique envers Cuba et de la radier de la Liste des États commanditaires de terrorisme.

15 mars 2023 : Les sénateurs Ron Wyden (démocrate de l'Oregon), Cynthia Lummis (républicaine du Wyoming) et Chris Van Hollen (démocrate du Maryland) adressent une lettre au président Biden pour lui demander d'assouplir les restrictions économiques et financières du blocus touchant le secteur privé cubain.

21 mars 2023 : Le Washington Office for Latin America (WOLA) et le Centro para la Democracia en las Américas (CDA) émettent une déclaration conjointe pour demander la réintroduction de la Loi sur la liberté d'exportation à Cuba, signalant que le blocus est le principal obstacle au développement de l'économie cubaine.

22 mars 2023 : Des militants de CODEPINK interrompent une intervention du secrétaire d'État Antony Blinken devant la Commission des relations extérieures du Sénat, pour réclamer que Cuba soit radiée de la Liste des États commanditaires de terrorisme et que soient levées les mesures coercitives dont elle fait l'objet.

Début mai 2023 : Le groupe Puentes de Amor participe à une initiative consistant en une collecte de signatures au bas d'une lettre au président Biden afin que celui-ci allège les mesures coercitives qui lèsent le plus le secteur privé cubain, les signatures provenant des travailleurs à leur compte à Cuba et de représentants du monde des affaires étasunien et la lettre devant parvenir à son destinataire par le biais de l'Alliance for Cuba Engagement and Respect (ACERE).

3 mai 2023 : Une délégation de 150 jeunes étasuniens, dont des syndicalistes, des travailleurs de la culture, des militants contre les brutalités policières, des scientifiques et des acteurs de différentes organisations, réaffirme son engagement de continuer de lutter pour la levée du blocus à Cuba, aux Rencontres internationales de solidarité avec Cuba et l'anti-impérialisme qui se déroulent à La Havane.

10 mai 2023 : Vingt-et-un législateurs démocrates étasuniens, la plupart élus dans les États de la frontière méridionale, adressent une lettre à Joseph Biden pour lui demander d'assouplir la politique de pression maximale instaurée par Donald Trump contre les Cubains et les Vénézuélien, laquelle explique, entre autres raisons, pourquoi des milliers de ressortissants de ces pays sont contraints d'émigrer aux États-Unis, les signataires soulignant dans le cas de Cuba le durcissement du blocus et l'inscription sur la Liste des États commanditaires de.

11 mai 2023 : Presque 9 000 entrepreneurs privés cubains et étasuniens et des représentants d'environ 270 organisations groupant des milliers d'entreprises adressent une lettre au président Biden pour lui demander de radier Cuba de la Liste des États commanditaires de terrorisme.

16 mai 2023 : Le conseil municipal de Washington adopte à l'unanimité une résolution présentée par le démocrate Robert White Jr. et six autres conseillers, qui exhorte le président Biden à lever le blocus économique à Cuba et à la radier de la Liste des États commanditaires de terrorisme, soulignant les limitations qu'il impose au développement de différents domaines cubains comme la santé, l'éducation et l'économie, et à la coopération bilatérale.

24 mai 2023 : Jim McGovern, représentant démocrate du Massachussetts, intervenant en séance plénière de la Chambre des représentants, souligne son désaccord avec la politique cubaine de l'administration Biden.

Mai 2023 : Le Conseil exécutif de l'Inlandboatmen´s Union of the Pacific (IBU), un syndicat des marins de la côte ouest des États-Unis, adopte une résolution dans laquelle il exhorte les législateurs nationaux de leur juridiction et le président Biden à radier Cuba de la Liste des États commanditaires de terrorisme.

5 juin 2023 : Le Centro para la Democracia en las Américas, le Washington Office for Latin America (WOLA) et le Grupo de Estudios Cubanos émettent un communiqué dans lequel ils demandent à l'administration Biden de prendre des mesures pour améliorer la situation à Cuba, d'appuyer davantage le secteur privé cubain, et ils soulignent que sa désignation comme État commanditaire de terrorisme impose des obstacles au pays.

22 juin 2023 : Le conseil municipal de New York adopte à l'unanimité une résolution qui exhorte le président Biden et le Congrès à lever le blocus et l'interdiction de voyager à Cuba et à radier celle-ci de la Liste des États commanditaires de terrorisme.

31 août 2023 : Darrell Steinberg, maire de Sacramento, émet une proclamation dans laquelle il demande à l'administration de réviser l'inscription de Cuba sur la Liste des États commanditaires de terrorisme.

19 septembre 2023 : Des groupes de solidarité manifestent devant la mission cubaine auprès de l'ONU pour demander la levée du blocus et la radiation de Cuba de la Liste des États commanditaires de terrorisme.

23 septembre 2023 : Profitant de la participation du président cubain Miguel Díaz-Canel au segment de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies, des groupes de solidarité avec Cuba et le Venezuela organisent un meeting à la New York Society for Ethical Culture pour demander la levée des sanctions étasuniennes contre ces deux pays.

28 septembre 2023 : Jim McGovern, représentant démocrate du Massachussets, intervenant en séance plénière de la Chambre des représentants, réclame la levée des mesures coercitives contre Cuba et sa radiation de la Liste des États commanditaires de terrorisme.

14 octobre 2023 : À sa réunion annuelle à Boston (Massachusetts), le National Network on Cuba réaffirme sa solidarité avec Cuba et son engagement de lutter contre le blocus et contre son inscription sur la Liste des États commanditaires de terrorisme.

28 octobre 2023 : Le groupe Democratic Socialists of America (DSA), dont plusieurs membres visitent La

Havane, exige la levée du blocus et la radiation de Cuba de la Liste des États commanditaires de terrorisme.

30 octobre 2023 : Des législateurs de l'État de New York adressent une lettre au président Biden et au chef de la majorité au Sénat des États-Unis, Chuck Schumer, démocrate de New York, pour demander l'annulation des mesures de pression maximale instaurées par Trump, la levée du blocus économique et la radiation de Cuba de la Liste des États commanditaires de terrorisme.

9 novembre 2023 : Plus de 120 Églises presbytériennes des États-Unis, groupées dans le Cuba Partners Network, adressent une lettre au président Biden pour lui demander de radier Cuba de la Liste des États commanditaires de terrorisme, une décision de l'administration Trump visant à renforcer le blocus et ayant des retombées sur la santé publique et sur d'autres domaines de la vie quotidienne des Cubains.

14 décembre 2023 : Des législateurs de l'État du Massachussetts — James McGovern et Ayanna Pressley, représentants au Congrès de Washington ; Elizabeth Warren et Ed Markey, sénateurs au Congrès ; Seth Moulton, Lori Trahan et Stephen F. Lynch, représentants de l'État — adressent une lettre au président Biden pour lui demander de radier Cuba de la Liste des États commanditaires de terrorisme.

11 janvier 2024 : Steve Cohen, représentant démocrate du Tennessee, adresse une lettre au président Biden pour lui demander de radier Cuba de la Liste des États commanditaires de terrorisme, car les arguments pour l'y maintenir sont insoutenables, soulignant que, depuis plus de soixante ans, le blocus a causé d'énormes préjudices à l'économie et au peuple de l'île et constitue un facteur qui fomente l'émigration.

6 février 2024 : Le conseil municipal de Medford (Massachussets) adopte une résolution qui demande à l'administration de radier Cuba de la Liste des États commanditaires de terrorisme et de prendre des mesures en vue de lever le blocus.

10 février 2024 : Plus d'une cinquantaine d'organisations et plus de 200 individus de l'Alliance for Cuba Engagement and Respect (ACERE), composée de groupes et de militants étasuniens et cubano-américains, signent une lettre ouverte au président Biden pour exiger la radiation de Cuba de la Liste des États commanditaires de terrorisme.

16 mai 2024 : Le Center for Engagement and Advocacy in the Americas (CEDA) émet un communiqué pour se féliciter de la décision du département d'État de radier Cuba de la Liste des États ne coopérant pas pleinement avec les efforts antiterroristes des États-Unis, mais lui demande d'aller plus loin en la radiant de la Liste des États commanditaires de terrorisme.

24 mai 2024 : Le Parti communiste des États-Unis émet une déclaration officielle pour se féliciter de la décision du département d'État de radier Cuba de la Liste des États ne coopérant pas pleinement avec les efforts antiterroristes des États-Unis, mais lui demande de la radier de la Liste des États commanditaires du terrorisme international.

28 mai 2024 : Le Latin America Working Group émet un communiqué officiel après que le département du Trésor a annoncé des mesures pour favoriser le secteur privé cubain, pour rappeler que d'autres dispositions en vigueur, comme l'inscription de Cuba sur la Liste des États commanditaires de terrorisme, continuent de porter préjudice à ce secteur et constituent des obstacles pour le secteur financier et le tourisme, sans parler du fait que Cuba a été privée des bénéfices de l'exemption de visa dans le cadre de l'ESTA.

28 mai 2024 : ACERE publie un communiqué officiel dans lequel l'organisation affirme que, sans radiation de Cuba de la Liste des États commanditaires de terrorisme, les banques et les institutions financières de pays tiers continueront d'avoir du mal à engager des opérations avec les entrepreneurs indépendants à Cuba, et que cette radiation est vitale aussi pour relancer le tourisme européen dans l'île.

Actions sur le plan international

25 mars 2023 : Réunis à Saint-Domingue (République dominicaine) à leur Vingt-huitième Sommet ibéro-américain, les chefs d'État ou de gouvernement émettent un « Communiqué spécial sur la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les États-Unis d'Amérique, dont la mise en œuvre de la Loi Helms-Burton » et un « Communiqué spécial sur l'appui au combat contre le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations », dans laquelle ils rejettent l'inscription injustifiée de Cuba sur la Liste des États commanditaires de terrorisme et demandent qu'elle en soit radiée.

12 mai 2023 : À son Neuvième Sommet, l'Association des États des Caraïbes (AEC) demande aux États-Unis de radier Cuba de la Liste illégitime des États censément commanditaires de terrorisme et de lever le blocus.

5 juillet 2023 : À leur quarante-cinquième réunion ordinaire tenue à Port-of-Spain (Trinité-et-Tobago), les chefs d'État ou de gouvernement de la Communauté des États des Caraïbes (CARICOM) adoptent, en présence du secrétaire d'État des États-Unis, Antony Blinken, un communiqué final dans lequel ils insistent sur la nécessité de lever le blocus à Cuba.

18 juillet 2023 : À leur Troisième Sommet à Bruxelles, la Communauté des États latino-américains et caribéens (CELAC) et l'Union européenne adoptent une déclaration finale dans laquelle ils réitèrent leur rejet du blocus et de ses effets extraterritoriaux, et reconnaissent que l'inscription de Cuba sur la Liste des États commanditaires de terrorisme entrave leurs transactions financières avec elle.

Tenu en parallèle avec le Sommet susmentionné, le Sommet des peuples émet une déclaration finale qui appelle à élaborer une feuille de route devant contribuer à l'installation d'un tribunal international contre le blocus et qui exige la radiation de Cuba de la Liste des États commanditaires de terrorisme.

15-16 septembre 2023 : Au Sommet des chefs d'État ou de gouvernement

du Groupe des 77 et la Chine se tient à La Havane (Cuba) sur le thème : Enjeux actuels du développement : Rôle de la science, de la technologie et de l'innovation, 38 pays dénoncent nommément le blocus contre Cuba.

19-26 septembre 2023 : Au débat général de l'Assemblée général des Nations Unies, à sa soixante-dix-huitième session, 44 pays condamnent dans leur intervention le blocus contre Cuba, dont 21 dénoncent aussi notre inscription sur la Liste des États commanditaires de terrorisme.

23 septembre 2023 : Le Vingt-deuxième Conseil politique de l'Alliance bolivarienne des peuples de Notre Amérique-Traité de commerce des peuples (ALBA-TCP), tenu à New York dans le cadre de l'Assemblée général des Nations Unies, à sa soixante-dix-huitième session, adopte une déclaration qui exhorte à la levée immédiate et inconditionnelle du blocus à Cuba et demande à l'administration étasunienne de la radier de la Liste des États commanditaires de terrorisme.

Octubre 2023 : Le Parti communiste d'Afrique du Sud adopte une résolution contre le blocus et contre l'inscription de Cuba sur la Liste des États commanditaires de terrorisme.

Octobre 2023 : La Chambre des représentants de la Jamaïque adopte une résolution condamnant le blocus et l'inscription de Cuba sur la Liste des États commanditaires de terrorisme.

2 novembre 2023 : L'Assemblée générale des Nations Unies vote par 187 voix, 2 contre et 1 abstention, la résolution : « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les États-Unis d'Amérique »

Durant le débat ayant précédé le vote, 53 orateurs se prononcent pour la levée du blocus, dont les dix groupes de concertation politique et organisations régionales et sous-régionales : l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ANASE), l'Organisation de la coopération islamique, la Communauté des États latino-américains et caribéens (CELAC), le Système de l'intégration centraméricaine (SICA), le Groupe des 77 et la Chine, la Communauté des Caraïbes (CARICOM), le Groupe des amis Pour la défense de la Charte des Nations Unies (GADC), le Mouvement des pays non alignés, le Groupe africain et l'Union européenne (UE), tandis que 34 de ces orateurs condamnent l'inscription de Cuba sur la Liste des États commanditaires de terrorisme.

16-17 novembre 2023 : Conformément à la décision du Sommet des peuples du 18 juillet 2023, le Tribunal international contre le blocus à Cuba siège au Parlement européen à Bruxelles, en présence du Parti de la gauche européenne, de l'Association internationale des juristes démocratiques, du Groupe de la gauche au Parlement européen et du Syndicat national des avocats des États-Unis, et statut que le blocus est une politique qui viole le droit international et les normes universelles de coexistence pacifique ; et décide, comme ligne d'action, de prôner le renforcement de la coopération avec Cuba moyennant la promotion des investissements étrangers et l'entrée des produits cubains sur les marchés européens.

En 2023, les porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères se sont prononcés à douze reprises pour la levée immédiate du blocus

15-20 janvier 2024 : Les chefs d'État ou de gouvernement des pays non alignés, réunis à leur Dix-neuvième Sommet à Kampala (Ouganda), dénoncent dans leur Déclaration finale le blocus et demandent la radiation de Cuba de la Liste des États commanditaires de terrorisme.

21-22 janvier 2024 ; Le Troisième Sommet du Sud, réuni à Kampala (Ouganda), demande dans sa Déclaration finale la levée immédiate du blocus à Cuba.

18 février 2024 : Les chefs d'État ou de gouvernement de l'Union africaine (UA), réunis à leur Trente-septième Sommet à Addis-Abeba (Éthiopie) adoptent, pour la quinzième fois d'affilée, la « Résolution sur la levée du blocus économique, commercial et financier appliqué à la République de Cuba par les États-Unis d'Amérique » et réclament pour la première fois la radiation de Cuba de la Liste des États commanditaires de terrorisme.

26 février 2024 : Une motion contre le blocus des États-Unis à Cuba est présentée pour la première fois au Parlement fédéral d'Australie.

2 mars 2024 : Les chefs d'État ou de gouvernement de la Communauté des États latino-américains et caribéens (CELAC), réunis à Saint-Vincent-et-les-Grenadines à leur Huitième Sommet, adoptent une résolution dans laquelle ils appuient l'appel de l'Assemblée générale des Nations Unies à la levée du blocus contre Cuba et demandent la radiation de Cuba de la Liste unilatérale des États commanditaires de terrorisme.

Ils adoptent aussi une « Déclaration spéciale sur la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier des États-Unis d'Amérique contre Cuba » et une « Déclaration spéciale sur l'appui à la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations » dans laquelle ils réitèrent leur demande de radiation de Cuba de la Liste des États commanditaires de terrorisme.

24 avril 2024 : Les chefs d'État ou de gouvernement de l'Alliance bolivarienne des peuples de Notre Amérique-Traité de commerce des peuples (ALBA-TCP), réunis à leur Vingt-troisième Sommet à Caracas (République bolivarienne du Venezuela), adoptent une résolution rejetant le blocus économique, commercial et financier et demandant la radiation de Cuba de la Liste des États commanditaires de terrorisme.

24 avril 2024 : Les parties au Quatrième Dialogue Cuba-Union européenne sur les mesures coercitives unilatérales conviennent de quatre actions pour faire face à l'application extraterritoriale du blocus des États-Unis.

13 mai 2024 : Les coordonnateurs nationaux du Groupe des amis défendant la Charte des Nations Unies adoptent à leur deuxième réunion, tenue à Caracas (Venezuela), une Déclaration finale qui dénonce les retombées nuisibles du blocus et en demande la levée, et réclame la

radiation de Cuba de la Liste des États commanditaires de terrorisme.

24 mai 2024 : Le Conseil des relations extérieures et communautaires (COFCOR) de la Communauté des États des Caraïbes (CARICOM) adopte à sa Vingt-septième Réunion un communiqué final qui condamne une fois de plus le blocus à Cuba et en demande la levée immédiate, se félicite de la radiation de Cuba de la Liste des États ne coopérant pas pleinement avec les efforts antiterroristes des États-Unis et réclame de nouveau sa radiation de la Liste des États commanditaires de terrorisme.

MinRex

MINISTERIO DE RELACIONES EXTERIORES
REPÚBLICA DE CUBA



MINISTERIO DE RELACIONES EXTERIORES
REPÚBLICA DE CUBA

Vous êtes invités à partager et distribuer ce rapport
Plus d'informations : https://cubavsbloqueo.cu/